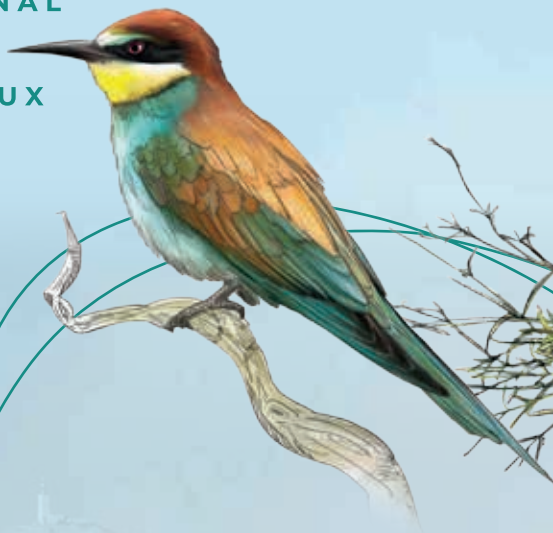


PARC
NATUREL
RÉGIONAL
DU
MONT
VENTOUX



CARNET DE LA BIODIVERSITÉ
**ARC
COMTADIN**



www.parcduventoux.fr



Une réalisation du Parc naturel régional du Mont-Ventoux

Coordinateurs :

Ken REYNA
Anthony ROUX
Noémie LASSAUGE

Relecteurs :

Ken REYNA
Anthony ROUX
Noémie LASSAUGE
Lucie PARENT
Vincent THOMANN

Cartographies

(par ordre d'apparition) :
Actual, Noémie LASSAUGE

Photographies

(par ordre d'apparition) :
Flaccomio WeGo 20
Patrice AGUILAR
Serge ALVAREZ/AOC Ventoux
Anthony ROUX
Mireille MARTIN
Aurélien SIRAUD/GCP

Illustrations

(par ordre d'apparition) :
Département de Vaucluse
Sandrine CREUS
Maud BRIAND
Marcus VON WRIGHT
Pierre-Joseph REDOUTE
Deborah Griscom PASSMORE
Louis Charles Christopher KRIEGER
Mauve LEPAGNOL
Hyacinthe BAER
Luis MONTES
Giacomo BRESADOLA
Jan KOPS
Mordecai Cubitt COOKE
Edward Angus BURT
Welcome Collection gallery

Création graphique :

Sophie PLUNIAN -
Nuances graphiques

Imprimerie :

Sprint



SOMMAIRE

CARTE DU TERRITOIRE	P 4
REMERCIEMENTS	P 6
ÉDITO JACQUELINE BOUYAC	P 7
PRÉAMBULE	P 8

● L'Arc Comtadin	P 10
• Paysages	P 12
• Enjeux	P 14

● Les villes et villages	P 16
• Les murets	P 18
• Les bâtiments	P 20
• Les jardins et espaces verts	P 22
• Les bassins	P 24

● Les espaces cultivés	P 26
• Les vignes	P 28
• Les vergers	P 30
• Le maraîchage	P 32
• La mosaïque agricole	P 34

● Les milieux ouverts	P 36
• Les friches et prairies temporaires	P 38
• Les maquis et garrigues	P 40
• Les ocres, sables, gypses et argiles	P 42

● Les milieux forestiers	P 46
• Les forêts	P 48
• Les ripisylves	P 52

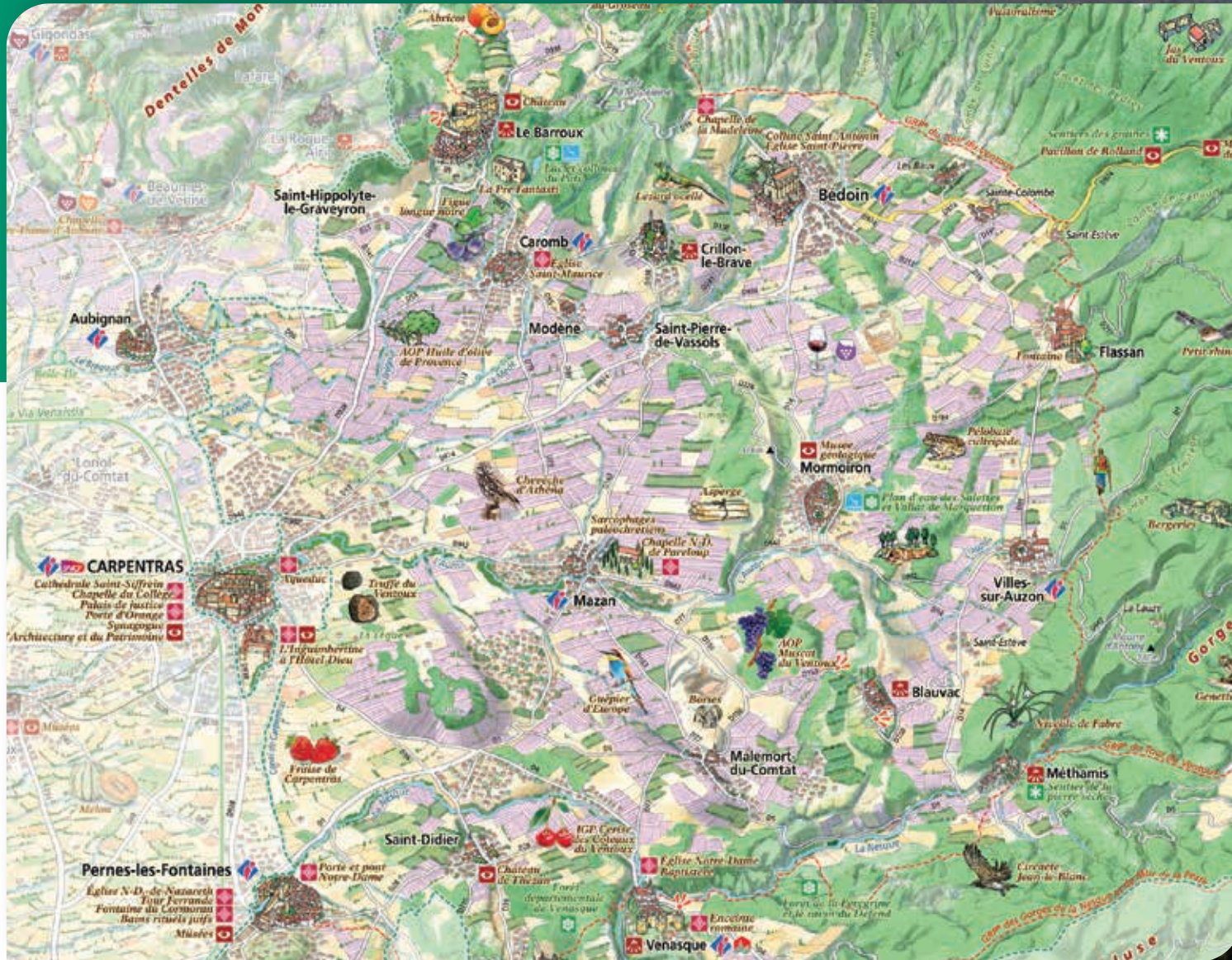
● Les milieux humides	P 54
• Les cours d'eau	P 56
• Les points d'eau stagnants	P 58
• Les réseaux d'irrigation	P 58

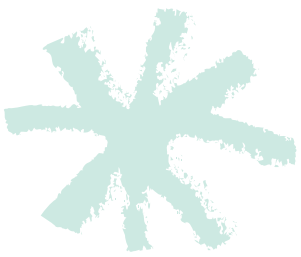
● Les milieux rupestres	P 62
• Les falaises, grottes et cavités	P 64
• Les affleurements rocheux	P 66

GLOSSAIRE	P 68
BIBLIOGRAPHIE	P 72
WEBOGRAPHIE	P 74

CARTE DU TERRITOIRE

ARC COMTADIN





L'équipe du Parc naturel régional du Mont-Ventoux souhaite remercier vivement l'ensemble des personnes qui ont contribué à la réalisation de cet ouvrage.



REMERCIEMENTS

• **Le personnel du Parc** qui a coordonné, piloté, participé à la rédaction et à l'élaboration de cet ouvrage :

Ken REYNA, *directeur*

Anthony ROUX, *responsable du Pôle Biodiversité, Ressources naturelles, Patrimoines, Éducation et Chargé de mission Biodiversité et espaces naturels*

Noémie LASSAUGE, *chargée de projet Atlas de la Biodiversité Communale*

Baptiste MONTESINOS, *chargé de mission Natura 2000*

Lucie PARENT, *chargée de mission Natura 2000 et Ressource en Eau*

Gabrielle SIMAILLAUD, *chargée de projet Forêt et Pastoralisme*

Mathilde COTTIGNIES, *chargée du Projet Alimentaire Territorial*

Vincent THOMANN, *chargé de Communication*

• **La Société Mycologique de Vaucluse** qui a partagé son expertise sur les champignons de l'Arc comtadin

• **Tous les contributeurs naturalistes** qui ont apporté leurs observations dans les bases de données au fil des années

• **L'ensemble des coordinateurs départementaux** chargés de recueillir les données et de les mettre en forme

• **L'ensemble des photographes** pour leur(s) cliché(s)

• **L'Office Français de la Biodiversité**, principal financeur de l'Atlas de la Biodiversité Communale



ÉDITO

Avec la réalisation de quatre Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), le territoire des Monts de Vaucluse a vécu, depuis 2023, une aventure collective particulièrement riche et structurante pour la connaissance et la préservation de notre patrimoine naturel. À travers cette démarche, c'est l'ensemble du monde vivant, dans toute sa diversité, qui a été placé au cœur des attentions.

Ce projet illustre concrètement les ambitions portées par la Charte du Parc naturel régional du Mont-Ventoux. Il témoigne également du rôle que peut jouer notre jeune institution dans le développement d'actions de science participative, associant élus, techniciens, scientifiques, naturalistes et habitants autour d'un objectif commun : mieux connaître pour mieux protéger. Car chacun en est aujourd'hui convaincu : on ne protège durablement que ce que l'on connaît et reconnaît.



Pendant près de trois ans, l'animatrice de l'ABC s'est attachée à éveiller la curiosité, à encourager l'observation et à accompagner les habitants dans la redécouverte des richesses naturelles qui les entourent. Plus de 100 rendez-vous, réunions publiques, conférences et sorties de terrain ont ainsi été organisés grâce à l'implication des communes partenaires, rassemblant près de 1 100 participants.

Les résultats sont particulièrement encourageants. En seulement 32 mois, le nombre d'observations faunistiques a presque doublé. Les scientifiques et naturalistes impliqués s'accordent à souligner l'avancée significative que représente ce travail pour la connaissance de la biodiversité locale. Les inventaires ont notamment permis de confirmer la présence de nouvelles espèces pour le territoire, comme le Moiré de Provence ou encore le Pélobate cultripède à Méthamis. La connaissance des chauves-souris a également fortement progressé. Pas moins de 19 espèces ont été recensées, dont six présentant des enjeux de conservation élevés, ce qui représente une part importante de la richesse spécifique à l'échelle départementale et régionale. Parce que la connaissance n'a de valeur que si elle est partagée, il nous a semblé essentiel de la rendre accessible au plus grand nombre. C'est tout l'objet de ce livret, richement illustré, que nous espérons agréable à parcourir et que nous vous invitons à découvrir... et à conserver.

Jacqueline BOUYAC

*Présidente du Parc naturel régional du Mont-Ventoux
Vice-présidente de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
en charge du Renouveau démocratique, de la participation
citoyenne et du renforcement des services publics*



Du fait de son dénivelé et sa situation géographique intermédiaire entre le monde tempéré et méditerranéen, le mont Ventoux présente une étonnante diversité de milieux et d'espèces animales et végétales. Ce véritable concentré de biodiversité des Alpes à la Méditerranée constitue un patrimoine unique à l'échelle régionale et nationale qui a largement contribué à l'obtention du label « Réserve de Biosphère » par l'UNESCO en 1990 et à la création du Parc naturel régional du Mont-Ventoux en 2020.

Le Parc du Ventoux s'étend sur 37 communes autour du Géant de Provence, représentant près de 88 000 hectares.

Il est constitué de 6 entités biogéographiques : des zones définies par la grande diversité des paysages ainsi que par des critères climatiques et géologiques. Elles peuvent être délimitées par des frontières naturelles telles que des chaînes de montagnes ou des rivières. Chaque entité biogéographique a sa combinaison unique de facteurs écologiques et biologiques qui la distingue des autres, ce qui en fait une unité de base importante pour la conservation et la gestion de la biodiversité.

Voici celles faisant partie du Parc du Ventoux :

- L'Arc comtadin
- Les Monts de Vaucluse
- Le Plateau de Sault
- La Vallée du Toulourenc
- Les Collines du Vaisonnais
- Les Dentelles de Montmirail

Afin de répondre à la volonté de préserver la richesse écologique du territoire, le Parc du Mont-Ventoux a initié l'élaboration d'Atlas de la Biodiversité Communale dans 5 communes en 2021 (Entrechaux, Crestet, Faucon, Puyméras et Vaison-la-Romaine), et 8 autres communes en 2023 (Le Beaucet, Mazan, Méthamis, Mormoiron, Saint-Didier, Saint-Pierre-de-Vassols, Venasque et Villes-sur-Auzon) dont 4 d'entre elles font partie de l'entité biogéographique de l'Arc comtadin.

Ces ABC permettent de répondre à plusieurs objectifs :

- **Améliorer** les connaissances de la biodiversité du territoire et identifier les enjeux spécifiques liés ;
- **Structurer** l'information naturaliste à travers un outil de collecte et de mise à disposition des données ;
- **Mobiliser** les citoyens dans la prise en compte de la biodiversité et sensibiliser tous les publics (habitants, visiteurs, scolaires, acteurs socio-économiques) ;
- **Sensibiliser** les élus et renforcer la prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagement et les documents d'urbanisme.

Le présent livret a été pensé, conçu et imprimé dans le cadre de ces Atlas, afin de bénéficier d'une vision globale de la biodiversité dite patrimoniale (*i.e.* présentant un intérêt particulier en raison de sa rareté et du caractère protégé, menacé ou emblématique, et considéré comme faisant partie du patrimoine naturel d'un territoire) de l'Arc comtadin.

L'Arc comtadin est une vaste plaine agricole située entre le Ventoux, les Dentelles de Montmirail et les Monts de Vaucluse, formant un arc autour de Carpentras et des villages du Comtat. Son paysage est marqué par une mosaïque de vignes, vergers, cultures maraîchères et haies irriguées par le canal de Carpentras, donnant à la plaine une identité agricole forte au cœur de la Provence.

L'ARC COMTADIN

Situé au pied sud-ouest du mont Ventoux, l'Arc comtadin forme une vaste plaine agricole qui s'étire en arc de cercle entre reliefs et collines. Ce territoire de transition, intimement lié au Ventoux qui le domine, constitue son avant-pays cultivé et habité. Longtemps façonné par l'eau et l'agriculture, il présente aujourd'hui un paysage ouvert, structuré par les cultures, les villages et un dense **réseau hydraulique***.

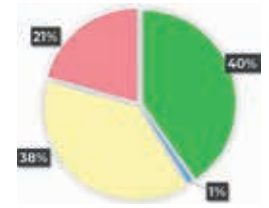
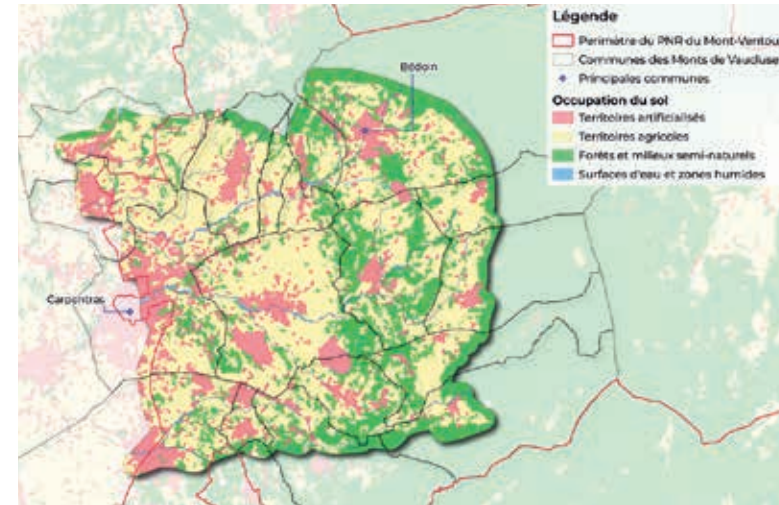
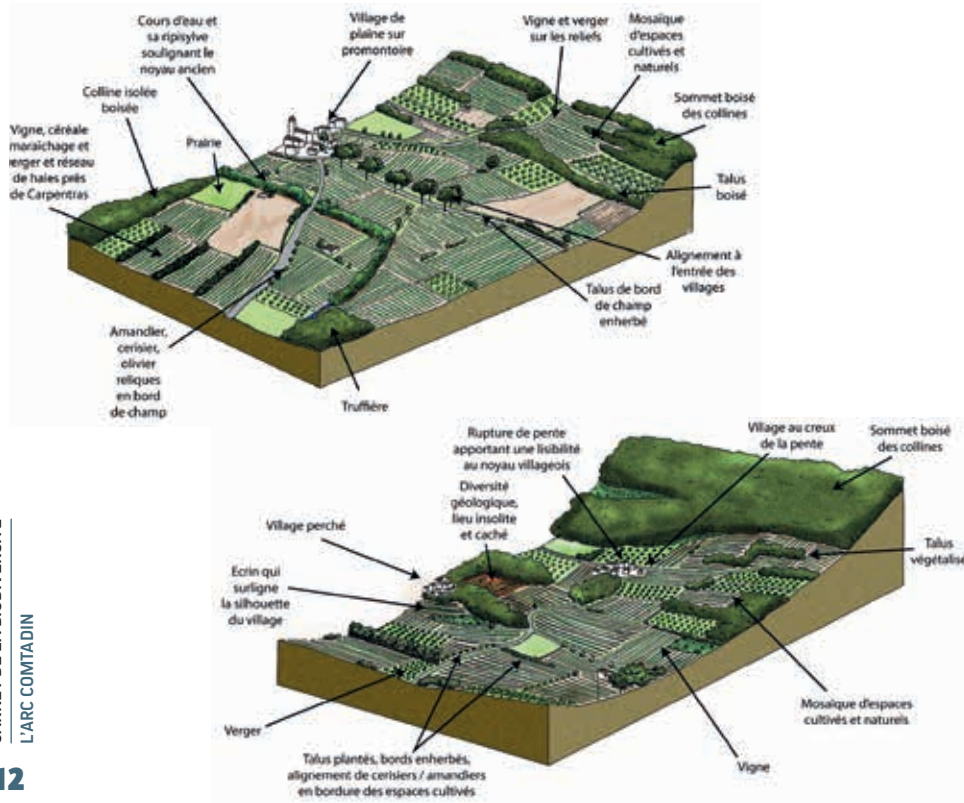
Derrière cette apparente uniformité se cache pourtant une biodiversité riche, étroitement dépendante de la diversité des milieux et des usages humains qui les ont modelés au fil du temps.



PAYSAGES

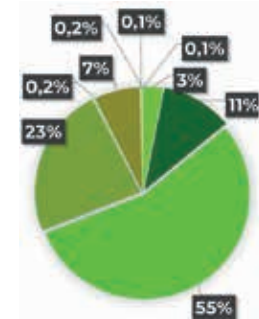
L'Arc comtadin repose sur une histoire géologique ancienne, marquée par l'alternance de **dépôts alluviaux***, de sables, de marnes et de formations ocrées. Ces sols profonds et fertiles ont largement conditionné l'occupation humaine et agricole du territoire. La plaine est parcourue par plusieurs cours d'eau et surtout par le canal de Carpentras, dont la mise en service au XIX^e siècle a profondément transformé les paysages en permettant le développement d'une agriculture irriguée intensive et diversifiée.

Aujourd'hui, le paysage se caractérise par une mosaïque de cultures : vergers, vignes, maraîchage et prairies temporaires s'organisent en grandes parcelles ouvertes, ponctuées de villages groupés, de mas et de cabanons agricoles. Cette trame agricole est structurée par un réseau de boisements épars, de haies, de fossés, de canaux, de ripisylves et de mares, qui rompent l'homogénéité de la plaine et jouent un rôle essentiel pour la faune et la flore. À l'interface entre les grands ensembles naturels du Ventoux, des Dentelles et des Monts de Vaucluse, l'Arc comtadin joue ainsi un rôle discret mais fondamental dans la continuité écologique du territoire.



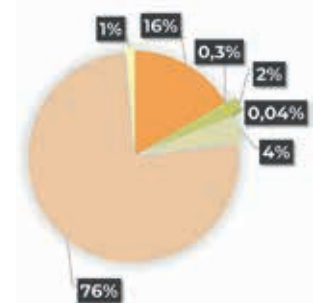
Occupation du sol

- Territoires artificialisés
- Territoires agricoles
- Forêts et milieux semi-naturels
- Surface d'eau et zones humides



Forêts et milieux semi-naturels

- Forêts et végétation arbustive en mutation
- Forêts de conifères
- Forêts de feuillus
- Forêts mélangées
- Landes et broussailles
- Maquis et garrigues
- Pelouses et pâturages naturels
- Roches et sols nus
- Végétation clairsemée



Territoires agricoles

- Arboriculture autre qu'oliviers
- Oliveraies
- Prairies
- Systèmes culturels mixtes et petits parcellaires
- Terrers arables autres que serres et rizières
- Vignobles

Plutôt équilibré, le territoire se découpe donc comme ceci : les forêts et milieux semi-naturels occupent 40 % de la surface totale, et sont représentés majoritairement par les forêts de feuillus (55 %) puis les forêts mélangées (23 %). Les territoires agricoles représentent 38 % du territoire ; ils concernent en grande majorité des vignobles (76 %). Les zones artificialisées couvrent 21 % de la surface. Et enfin, les zones humides et les surfaces d'eau ne sont qu'à 1 %.

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET PAYSAGERS



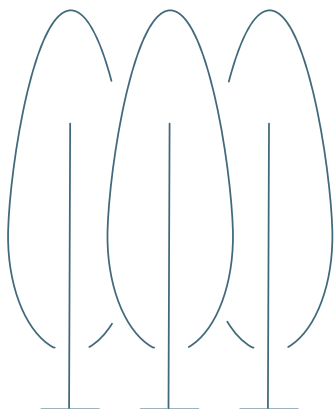
L'Arc comtadin se distingue donc par des paysages ouverts et fortement façonnés par l'activité humaine, où l'agriculture irriguée structure depuis longtemps l'espace. La relation visuelle permanente avec les reliefs environnants, et en particulier avec le Ventoux, participe pleinement à l'identité du territoire.

La gestion de l'eau constitue un enjeu majeur, à la fois paysager et environnemental. Le réseau de canaux, de fossés et de cours d'eau façonne les paysages tout en jouant un rôle essentiel pour la biodiversité. Les ripisylves, haies et zones humides associées contribuent à la qualité des milieux, mais leur continuité est parfois fragilisée par les aménagements agricoles ou urbains. Leur maintien et leur restauration sont indispensables

pour préserver les équilibres écologiques dans une plaine très cultivée.

L'agriculture, pilier historique de l'Arc comtadin, a progressivement simplifié certains paysages. La disparition de haies, de friches et d'éléments arborés, ainsi que l'uniformisation des cultures, peuvent appauvrir les habitats et réduire les capacités d'accueil de la faune. Parallèlement, l'urbanisation diffuse en périphérie des villages et le long des axes de circulation modifie les transitions entre espaces bâtis, agricoles et naturels, posant la question de l'intégration paysagère des nouvelles constructions.

Enfin, l'Arc comtadin fait face à plusieurs menaces : pression foncière croissante, fragmentation des milieux, banalisation des paysages et vulnérabilité accrue aux effets du changement climatique, notamment sur la ressource en eau. Dans ce contexte, l'enjeu principal réside dans la capacité du territoire à concilier agriculture, biodiversité et qualité paysagère, afin de préserver un paysage vivant, fonctionnel et fidèle à son identité.



Des actions sont mises en place pour préserver les paysages et les enjeux environnementaux associés, notamment par la création de zones de protection de la biodiversité spécifiques. Dans le secteur de l'Arc comtadin, différentes zones sont ainsi définies :

Type	Nom	Commune
Parc naturel régional (PNR)	Mont-Ventoux (FR8000056)	Toutes sauf Beaumes-de-Venise
Arrêté de Protection de Biotope et des Habitats Naturels (APBHN)	Gorges de la Nesque (FR3800159)	Malemort-du-Comtat, Méthamis, Venasque
Réserve Naturelle Régionale (RNR)	Ermitage-Escampeaux (RNR351)	Villes-sur-Auzon
Espace Naturel Sensible (ENS)	La forêt départementale de Venasque	Venasque, St-Didier
	La forêt de la Pérégrine et du Ravin du défend	Venasque
	Les collines du lac du Paty	Caromb
	Les mares de la Pavouyère	Mormoiron
	Les Salettes et Vallat du marquetton	Mormoiron
	Les Demoiselles coiffées	Bédoin
Natura 2000	Gorges de la Nesque (FR9302003)	Méthamis
Réserve de Biosphère (RB) du Mont-Ventoux	Zone de transition (FR6500006)	Aubignan, Caromb, Modène, Crillon-le-Brave, St-Pierre-de-Vassols, Mormoiron, Mazan, St-Didier, Venasque, Le Beaucet, Méthamis, Malemort-du-Comtat, Blauvac, Villes-sur-Auzon, Flassan, Bédoin
	Zone tampon (FR6400006)	Bédoin, Flassan, Villes-sur-Auzon
Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique de type I (ZNIEFF)	Gypses de Mormoiron/Blauvac (930020474)	Mormoiron, Blauvac, Mazan
	Ocres de Bédoin/Mormoiron (930012374)	Mormoiron, Villes-sur-Auzon, Crillon-le-Brave, Bédoin
	La Nesque (930012350)	Méthamis, Blauvac, Malemort-du-Comtat, Venasque
ZNIEFF de type II	Dentelles de Montmirail (930012375)	St-Hippolyte-le-Graveyron
	Mont Ventoux (930012381)	Bédoin, Flassan, Villes-sur-Auzon, Blauvac
	Monts de Vaucluse (930012375)	Méthamis, Venasque

LES VILLES ET VILLAGES

Bien qu'ils soient souvent perçus comme des environnements artificiels peu propices et inhospitaliers, ces habitats ont un rôle important à jouer dans la conservation de la biodiversité et offrent une variété d'espaces aux espèces animales et végétales spécialisées. Certaines zones peuvent également être utilisées comme **corridors de migration***.

C'est également ici que commence la sensibilisation à la conservation de la biodiversité ! Les programmes éducatifs et les activités de sensibilisation participent à la prise en compte de la biodiversité par les résidents locaux et au développement d'actions citoyennes pour aider à la préserver.

L'ARC COMTADIN EST CONSTITUÉ DE :

- Aubignan
- Le Beaucet
- Beaumes-de-Venise*
- Bédoin
- Blauvac
- Caromb
- Carpentras
- Crillon-le-Brave
- Flissan
- Malemort-du-Comtat
- Mazan
- Méthamis
- Modène
- Mormoiron
- Pernes-les-Fontaines
- Saint-Didier
- Saint-Hippolyte-le-Graveyron
- Saint-Pierre-de-Vassols
- Venasque
- Villes-sur-Auzon

* Commune hors PNR du Mont-Ventoux



LES MURETS

Dans les villes et villages, les murets en pierre font partie du décor quotidien : bordures de jardins, **soutènements*** de rues, clôtures ou terrasses. Souvent hérités d'anciens savoir-faire, ils sont parfois discrets, parfois très anciens, mais rarement anodins pour le vivant.

Lorsqu'ils sont construits sans mortier, ces murets offrent une multitude de petits espaces où la biodiversité trouve refuge. Insectes, araignées, lézards ou escargots s'y abritent, s'y réchauffent ou y passent l'hiver. Certaines plantes s'installent dans les fissures, profitant de la fraîcheur et de l'humidité conservées par la pierre. Ils jouent donc un rôle de micro-corridors et de refuges, ce qui est essentiel pour maintenir une nature de proximité au cœur des espaces habités.

LÉZARD DES MURAILLES

Podarcis muralis

Le Lézard des murailles est, comme son nom l'indique, un habitué des murs en pierre, des murets, des façades et des jardins ensoleillés. En effet, *Podarcis* vient du grec « pod » (pied) et « arcis » (agile), et *muralis* fait référence à son habitude de grimper sur les murs.

Long d'une quinzaine de centimètres queue comprise, il se faufile facilement dans les fissures pour se cacher ou passer la nuit. Comme beaucoup de reptiles, il a une stratégie étonnante face au danger : l'**autotomie***, qui consiste à laisser sa queue entre les dents d'un prédateur pour s'échapper. Espèce très adaptable, il vit aussi bien en milieu naturel qu'au cœur des villages, à condition de trouver des surfaces minérales et quelques recoins tranquilles.



HÉRISSON *Erinaceus europaeus*

Ce petit mammifère explore les vieux murs la nuit pour y chasser ceux qui s'y cachent : insectes, limaces, larves... La journée, il est à l'abri dans son gîte constitué de tas de branches, de feuilles ou de bois. Les mâles peuvent parcourir 3 km à la recherche d'une compagne, au printemps. Attention à ne pas s'y frotter : il possède jusqu'à 7 500 piquants sur son dos, dont il se sert comme moyen de défense contre les prédateurs !



Mission
HÉRISSON



LES MURS VIVANTS

Les interstices comme microhabitats

À l'échelle d'un paysage villageois, les interstices forment un réseau discret mais continu de micro-habitats. Alignés sur des mètres, parfois des kilomètres de murets, ils permettent aux espèces de se déplacer, de se cacher ou de faire halte, même dans des espaces très artificialisés. Ces minuscules cavités jouent ainsi un rôle clé de connecteurs écologiques, en particulier pour la petite faune qui s'en sert : la biodiversité dite « **muricole*** ».

Cette richesse repose sur un principe simple : laisser les pierres libres. Les murets montés sans mortier ni ciment conservent leurs cavités, indispensables à la circulation de l'air, de l'eau et des organismes vivants. À l'inverse, le jointolement ferme ces espaces et transforme le muret en simple mur... Un muret « vivant » est un muret où l'humidité peut s'infiltrer, les graines s'y loger, les animaux y trouver passage et abri. Chaque interstice devient alors une porte d'entrée pour la biodiversité.

LES BÂTIMENTS

Dans les villes et villages, les bâtiments offrent bien plus qu'un simple abri aux humains. Façades, toitures, combles, rebords de fenêtres ou fissures deviennent autant de lieux utilisés par le vivant pour se cacher, nicher ou se reposer. Oiseaux, chauves-souris, insectes et même certaines plantes trouvent dans le bâti des conditions proches de leurs habitats naturels, parfois rares dans les paysages urbanisés.

Mais ces espaces ne sont pas sans risques : éclairage nocturne, bruit, rénovation ou densification urbaine peuvent perturber fortement ces espèces. Aujourd'hui, des choix simples, comme éclairer moins, préserver les cavités, ou intégrer le vivant dans les projets de construction, permettent de concilier habitat humain et biodiversité au cœur des espaces habités.

SÉROTINE COMMUNE

Eptesicus serotinus

Comme son nom l'indique, cette chauve-souris est très commune en France, mais moins dans le Vaucluse où elle est considérée comme assez rare.

Son vol rapide et puissant lui permet d'attraper de grands insectes (scarabées, papillons de nuit...) attirés notamment par l'éclairage public.

De grande taille (35 cm d'envergure environ), son pelage est brun sombre, long et soyeux. En été, on la retrouve souvent à proximité immédiate de nos habitations. Cachées dans les combles d'une maison, dans une fissure ou un interstice entre deux bâtiments, elles vont se regrouper en colonies pour donner naissance à un unique petit.



MOINEAU FRIQUET

Passer montanus

Ce petit moineau est un oiseau des campagnes et des villages, souvent confondu avec le Moineau domestique (*Passer domesticus*). Plus discret, il s'en distingue par une tache noire bien visible sur la joue et une calotte brun chocolat.

Il fréquente les paysages agricoles variés, où il trouve graines, bourgeons et surtout de nombreux insectes au printemps, indispensables pour nourrir ses poussins.

Le friquet niche volontiers dans des cavités : arbres creux, vieux murs, nichoirs ou bâtiments anciens. Très sociable, il vit en petits groupes et reste fidèle à son territoire. Aujourd'hui, il est en fort déclin, notamment à cause de la disparition des haies, de l'usage des pesticides et de la raréfaction des sites de nidification.



MOINEAU DES VILLES OU MOINEAU DES CHAMPS ?

	Friquet	Domestique
Lieu de vie	Villages, haies, campagne	Centres-villes, bâtiments
Relation à l'humain	Discret, garde ses distances	Très proche
Détails à connaître	Tache noire sur la joue, calotte brune	Gris-brun, bavette noire chez le mâle
Menu	Graines, insectes au printemps	Graines, insectes au printemps
Nidification	Arbres creux, haies	Façades, toits
État des populations	En fort déclin	Plutôt stable

LES JARDINS ET ESPACES VERTS

Ces espaces sont souvent parmi les rares endroits où la nature peut encore s'exprimer dans les milieux urbanisés. Qu'ils soient publics ou privés, ces petits coins de verdure deviennent de véritables refuges pour la biodiversité des villes et villages, mais pas que ! Ils participent aussi à améliorer le cadre de vie en rafraîchissant l'air, en filtrant l'eau de pluie et en atténuant le bruit...

De ce fait, chaque geste compte : laisser une haie, diversifier les plantations, limiter les produits chimiques ou accepter un coin un peu sauvage. Ces choix simples profitent à la biodiversité locale, mais aussi aux habitants qui, en les faisant, contribuent à la construction des villages et villes plus agréables, vivants et résilients.

HUPPE FASCIÉE

Upupa epops

Étonnant oiseau qu'est cette huppe, qui porte décidément bien son nom ! Les deux caractères les plus notables sont la présence d'une **huppe érectile*** aux plumes maculées de noir à leur bout et d'un long bec gris sombre, légèrement arqué, donnant à sa tête une forme de pioche (*epops*, en grec). Cette drôle d'apparence lui permet d'extraire ses proies (essentiellement des invertébrés) au sol, dans des anfractuosités rocheuses ou dans les bouses qu'elle fouille méthodiquement.

Elle affectionne les terrains meubles aux herbes rases, les cultures et les zones ouvertes partiellement boisées. Elle visite volontiers les jardins, parcs et vergers et peut même fréquenter la périphérie des villes et des villages.

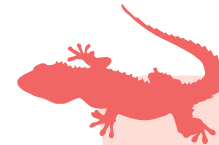


TARENTE DE MAURÉTANIE

Tarentola mauritanica

Ce gecko est un habitant discret mais bien installé des murs, façades et vieux bâtiments du sud. Surtout actif à la tombée de la nuit, il n'est pas rare de l'apercevoir immobile, près d'un lampadaire ou d'une fenêtre, à l'affût des insectes attirés par la lumière.

Son corps est trapu et couvert de petites écailles granuleuses. Grâce à ses doigts munis de lamelles adhésives, la Tarente grimpe sans effort sur les murs, les rochers... Et même à l'envers ! Espèce typiquement méditerranéenne, elle apprécie les milieux chauds et secs, naturels ou bâtis, où elle trouve chaleur et cachettes. Inoffensive et protégée, elle rend aussi service en régulant moustiques et autres insectes autour des habitations.



UN DUEL DISCRET SUR NOS FAÇADES

La compétition des sangs-froids

Avec le changement climatique, la Tarente de Maurétanie gagne du terrain. Longtemps cantonnée au pourtour méditerranéen, elle remonte progressivement vers le nord, profitant d'hivers plus doux et de villes qui conservent la chaleur. Résultat : elle s'installe aujourd'hui sur des murs et des façades autrefois occupés surtout par le Lézard des murailles, le reptile « historique » de nos maisons.

Ces deux espèces aiment les mêmes choses : des surfaces minérales bien chaudes, des fissures pour se cacher et des insectes en abondance. Quand leurs territoires se chevauchent, une forme de compétition peut apparaître, notamment pour les meilleurs spots ensoleillés ou les zones riches en proies. La Tarente, plus grande et souvent active la nuit, peut parfois prendre l'avantage. Ce phénomène est en cours d'étude par les scientifiques, mais il illustre déjà très concrètement comment le climat peut modifier la cohabitation entre espèces... Jusque sur nos murs.

LES BASSINS

Même de petite taille, les bassins de jardin et les fontaines deviennent rapidement des points d'eau très fréquentés par le vivant. En y favorisant des plantes aquatiques locales, l'eau se régule naturellement et gagne en qualité. Insectes, oiseaux et parfois amphibiens y trouvent de quoi boire, se nourrir ou se reproduire.

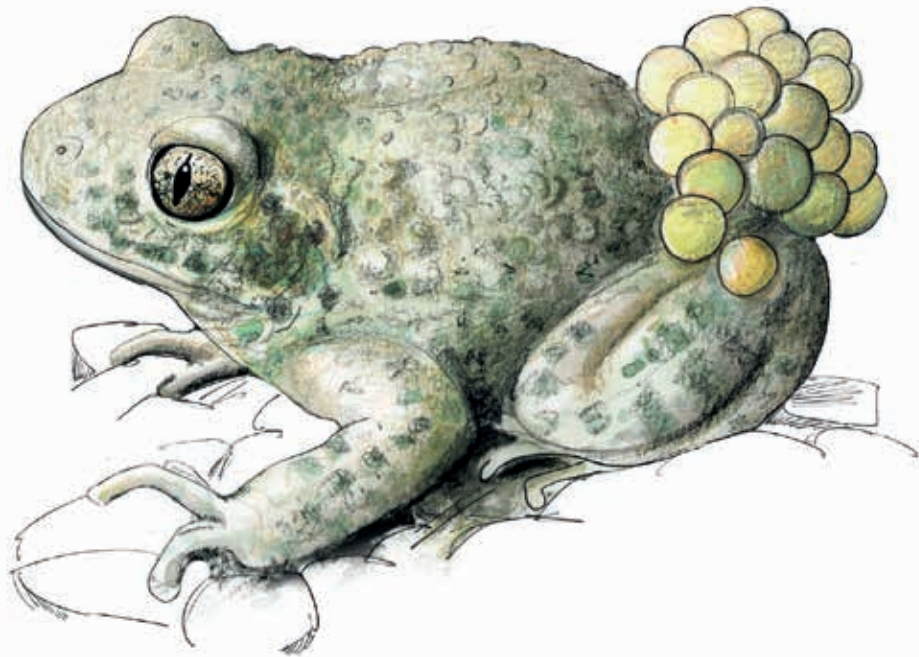
Ces milieux aquatiques offrent aussi des zones de fraîcheur précieuses lors des fortes chaleurs, tant pour la faune que pour les habitants. Bien pensés, ces îlots participent ainsi à maintenir une biodiversité de proximité au cœur des espaces habités.

ALYTE ACCOUCHEUR *Alytes obstetricans*

Ce petit crapaud trapu de moins de 5 cm se trouve toujours assez proche d'un point d'eau, mais attention ! Il faut que celui-ci soit libre de poissons. Pendant la journée, il patiente, tapis dans des anfractuosités diverses (pierres, murets, terriers, bois mort, etc.). Il attend le crépuscule. Alors le mâle se met à chanter avec une

note brève et aiguë, qui ressemble au chant du Hibou Petit-duc, dans l'espoir d'attirer une femelle pour se reproduire.

Chez cet Alyte, c'est le mâle qui porte les œufs. Après l'accouplement, il enroule les **chapelets d'œufs*** autour de ses pattes arrière et les garde plusieurs semaines, à l'abri de la sécheresse. Quand les têtards sont prêts, après 3 à 7 semaines, il les dépose dans l'eau.



GUËPIER D'EUROPE *Merops apiaster*

Au printemps, il n'est pas rare de croiser des colonies de cet oiseau, souvent perchées sur les fils électriques. Le guêpier d'Europe est l'un des oiseaux les plus colorés de nos paysages. Plumage éclatant, silhouette élégante, vol agile... Et un talent redoutable pour attraper les insectes en plein vol ! Abeilles, guêpes ou libellules sont capturées avec une grande précision.



Cette espèce n'a pas de **dimorphisme sexuel***. Chez les oiseaux, en général, le mâle porte les couleurs tandis que la femelle n'est que peu ou pas colorée : il faut qu'elle soit discrète pour ne pas que le nid soit repéré... Or, le sien se trouve dans des tunnels, creusés dans le sol meuble d'une falaise ! Ainsi protégées, les femelles peuvent aussi se parer de couleurs chatoyantes, pour notre plus grand plaisir.

SORTIR LA TÊTE DE L'EAU...

Pièges mortels et solutions

Ces bassins peuvent devenir des pièges involontaires : une fois tombés à l'eau, certains animaux peinent à ressortir lorsque les parois sont trop lisses ou abruptes. L'épuisement guette, et le risque de noyade est bien réel... Certaines espèces sont particulièrement vulnérables, comme les hérissons, les crapauds, les lézards ou les jeunes oiseaux.

Heureusement, quelques solutions simples peuvent permettre d'aider la faune à s'extirper du bassin : des rampes de sortie en bois, en métal ou en grillage, des cordes ou filets solidement fixés, ou encore des pentes en douceur leur permettent de s'extraire facilement de l'eau. Ces dispositifs peu coûteux permettent de réduire la mortalité animale sans perturber l'usage du bassin et en maintenant ses bienfaits !

LES ESPACES CULTIVÉS

Les espaces cultivés façonnent les paysages ruraux et témoignent du lien ancien entre l'homme et son environnement. Champs, prairies, vergers et vignes forment des mosaïques agricoles qui, au-delà de la production alimentaire, jouent un rôle important pour la biodiversité lorsqu'elles sont variées et bien intégrées aux milieux naturels. Haies, bandes enherbées et murets favorisent la circulation des espèces et contribuent à la qualité paysagère.

Dans l'Arc comtadin, les espaces cultivés occupent une place centrale et structurent fortement le paysage. La vigne domine largement, représentant à elle seule près de 76 % des surfaces agricoles, notamment sur les piémonts et en plaine. L'arboriculture fruitière constitue le second grand usage avec un peu plus de 16 %, tandis que les terres arables, les prairies et les serres occupent respectivement 4, 2 et 1 %. Cette répartition illustre une agriculture spécialisée, rendue possible par l'irrigation, qui façonne une mosaïque paysagère emblématique de la plaine comtadine.



LES VIGNES

Autour du mont Ventoux, la vigne est reine dans l'Arc comtadin : elle est la culture dominante du paysage, avec une large gamme de cépages* adaptés aux sols argilo-calcaires et au climat méditerranéen influencé par l'altitude. L'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) Ventoux* regroupe des rouges, rosés et blancs issus principalement de Grenache, Syrah, Cinsault, et Carignan.

Cette diversité est un atout pour la vigne face aux aléas climatiques, car elle permet une certaine résilience* génétique et agronomique : des variétés adaptées à la sécheresse ou à la chaleur peuvent limiter les pertes et réduire les intrants*. Favoriser des pratiques plus agro-écologiques (haies, bandes enherbées, couverts végétaux) aide également à concilier viticulture, biodiversité et qualité paysagère.

EUPHORBE À FEUILLE DE GRAMINÉE

Euphorbia graminifolia

Discrète et très locale, cette euphorbe est une petite plante vivace*, haute de 30 à 40 cm, et se reconnaît à ses tiges très fines et brillantes, ainsi qu'à ses feuilles étroites comme des brins d'herbe. Comme toutes les euphorbes, elle contient un latex blanc, visible lorsqu'on casse une tige. Celui-ci est toxique et sert de défense naturelle contre les herbivores !

Ses « fleurs » vert-jaunâtre sont en réalité de petites inflorescences sans pétales, regroupées en ombelles légères. Espèce de pleine lumière, elle affectionne les sols calcaires humides, souvent dans les fonds de vallons, ravins ou zones d'écoulement temporaire. Endémique du sud-est français, elle est bien présente dans l'Arc comtadin. Grâce à son rhizome*, elle résiste aux perturbations et peut former de petites colonies, mais reste sensible aux travaux en bord de chemin.



CHEVÊCHE D'ATHÉNA

Athene noctua

Partiellement diurne, la Chevêche se poste souvent bien en vue sur un muret, un arbre creux ou le toit d'une grange. Petite et trapue, avec ses yeux jaunes très expressifs, elle observe longuement avant de fondre sur une proie. Insectes, petits vertébrés, campagnols : rien n'échappe longtemps à cette chasseuse patiente, fidèle à son territoire toute l'année.

Deux choses lui sont essentielles : des cavités pour nicher (vieux arbres, bâtiments agricoles) et des espaces ouverts à végétation basse pour chasser. Dans la région, ses bastions se trouvent surtout dans les plaines agricoles du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône. Le territoire du Parc du Mont-Ventoux (notamment la commune de Mazan) est au cœur du suivi régional, avec plus de 100 mâles chanteurs recensés.



OEDICNÈME CRIARD

Burhinus oediconemus

Un bien drôle d'oiseau... Avec ses longues pattes jaunes, il arpente les milieux secs et ouverts à la tombée du jour, scrutant le sol de ses grands yeux citron parfaitement adaptés à la pénombre. Le jour, il devient invisible : immobile, plaqué au sol, son plumage brun strié se confondant avec les cailloux. Peu connu du grand public, il vit pourtant tout près, dans les friches, les pelouses sèches ou les vignobles, là où règnent chaleur, calme et sol nu.

Son nid posé directement au sol est presque invisible. Et si un danger approche, l'adulte simule une blessure : traînant une aile comme s'il était vulnérable, pour attirer le prédateur loin des œufs ou des poussins. Une stratégie spectaculaire, fréquente chez les oiseaux nichant à terre.



LES VERGERS

Dans l'Arc comtadin, les vergers dessinent une large part du paysage agricole et rythment les saisons. L'arboriculture fruitière représente environ 16 % des surfaces cultivées, faisant des arbres fruitiers un pilier du territoire.

Au-delà de leur fonction première d'espace agricole, les vergers revêtent une importance toute particulière en tant qu'écosystème à part entière, témoignant d'un riche passé arboricole et d'une biodiversité variée. Les nombreux vergers anciens qui peuplent encore nos campagnes sont des havres de paix pour la faune et la flore, dont la préservation est aujourd'hui plus que jamais nécessaire.

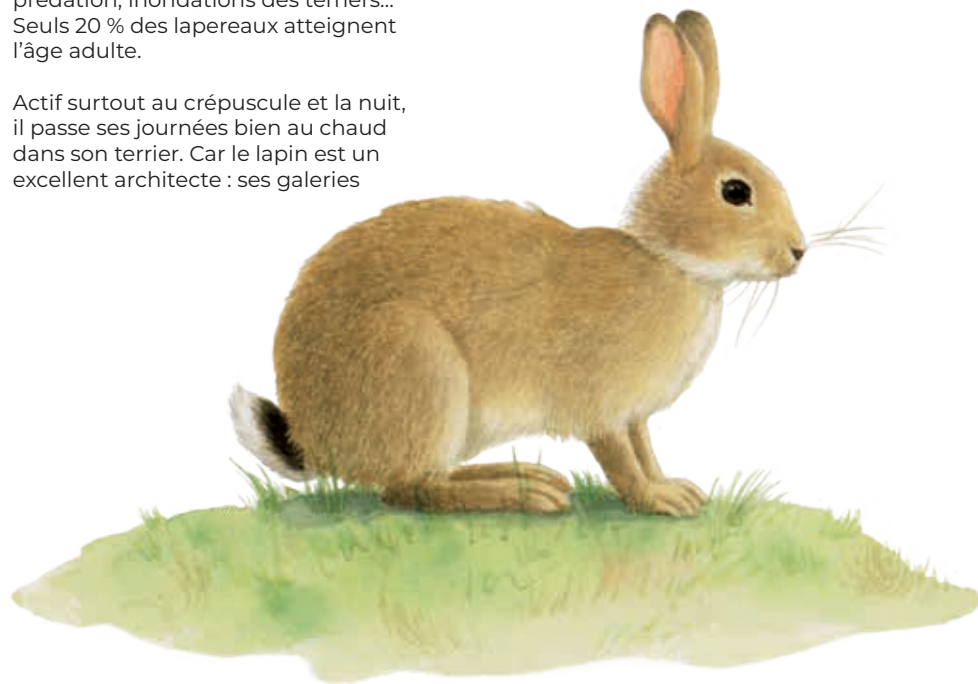
LAPIN DE GARENNE

Oryctolagus cuniculus

Ce lapin est bien reconnaissable à ses grandes oreilles, sa fourrure brun-gris et sa petite queue au dessous blanc. Il vit en groupe et communique efficacement : un coup de patte arrière suffit à alerter toute la colonie. La vie leur est rude : maladies, prédation, inondations des terriers... Seuls 20 % des lapereaux atteignent l'âge adulte.

Actif surtout au crépuscule et la nuit, il passe ses journées bien au chaud dans son terrier. Car le lapin est un excellent architecte : ses galeries

souterraines reliées entre elles forment une garenne, qui lui vaut son nom, parfois occupée par une dizaine d'individus. Herbivore strict, il mange herbes, graminées et légumineuses. Et même ses propres crottes ! Un moyen malin de digérer deux fois et de tirer un maximum d'énergie de sa nourriture.



LES CERISIERS

Les cerisiers sont indissociables du paysage et de l'identité agricole du territoire du Parc. Portés par des conditions climatiques idéales (ensoleillement, nuits fraîches) et un terroir calcaire fertile, ils donnent des fruits particulièrement sucrés et parfumés. Parmi eux se trouvent la Camus de Venasque, historiquement dédiée à la confiserie, et la Cerise des Coteaux du Ventoux. Cette dernière a été reconnue en 2021 par une **Indication Géographique Protégée*** (IGP). Elle se décline en six variétés emblématiques : la Burlat, la plus précoce et très appréciée pour sa chair sucrée, la Summit en forme de cœur, la Van, la Belge, la Géant d'Hedelfingen et la Folfer.

Ces cerises de bouche sont cultivées sur des coteaux bien exposés, bénéficiant du climat montagnard et de l'irrigation du canal de Carpentras.

La diversité variétale permet d'échelonner les récoltes de la mi-mai à la mi-juillet et garantit une richesse de goûts, reflet d'un savoir-faire local transmis depuis des générations !



LES OLIVIERS

Localement, l'olivier est un symbole fort du mont Ventoux, enraciné dans l'histoire méditerranéenne et la culture agricole de la région. Sur ses coteaux bien exposés, deux variétés dominent : l'Aglandau, allongée et pulpeuse, principale source d'une huile fruitée et ardente, et la Verdale, plus ronde et douce, idéale en olive de table ou pour produire une huile délicate. La récolte de novembre à janvier est un moment clé : les fruits sont peignés ou **gaulés*** puis transformés en cet « or liquide » provençal : la fameuse huile d'olive.

Bien adaptés aux sols calcaires et à un climat marqué par la sécheresse estivale, les oliviers participent pleinement à l'identité paysagère, agricole et culinaire de l'Arc comtadin.



LE MARAÎCHAGE

Le maraîchage se fait discret à l'échelle des surfaces de l'Arc comtadin, mais il joue un rôle clé dans le paysage et la vie locale. Installées surtout dans la plaine fertile, ces cultures profitent de sols profonds et de l'eau du canal de Carpentras. Tomates, melons, salades ou courgettes attirent aussi une biodiversité discrète mais essentielle : pollinisateurs, auxiliaires des cultures*, oiseaux et microfaune des sols.

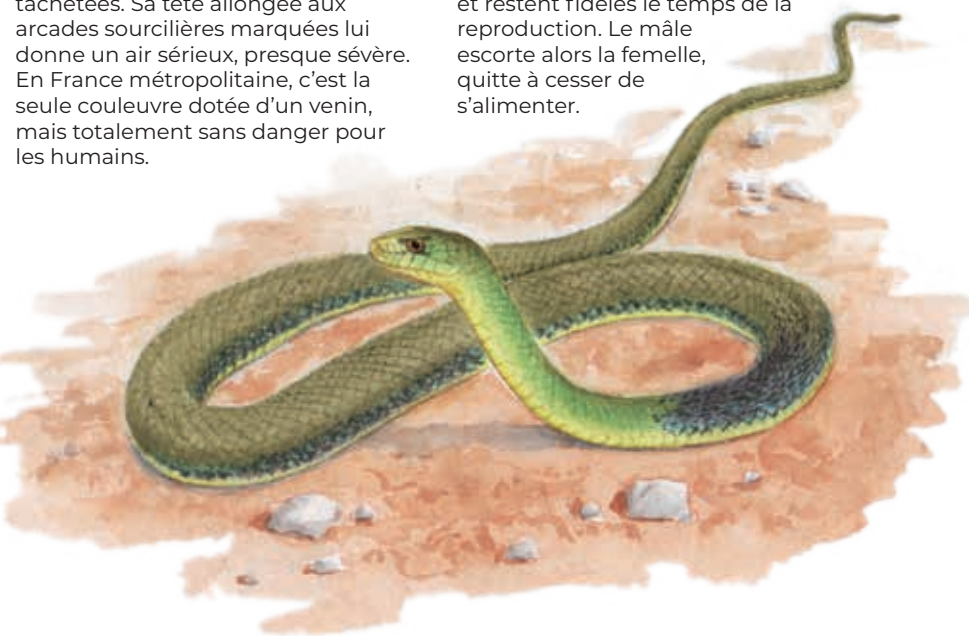
Selon les pratiques mises en œuvre, le maraîchage peut constituer un atout pour la biodiversité locale : la diversité des cultures, la présence de haies, de bandes enherbées ou de rotations favorisent insectes pollinisateurs, oiseaux et petits mammifères, tout en contribuant à la qualité des paysages.

COULEUVRE DE MONTPELLIER

Malpolon monspessulanus

Avec ses plus de 2 mètres, la Couleuvre de Montpellier est tout simplement le plus grand serpent d'Europe ! Les mâles, souvent vert olive aux reflets bleutés, contrastent avec les femelles plus brunes et tachetées. Sa tête allongée aux arcades sourcilières marquées lui donne un air sérieux, presque sévère. En France métropolitaine, c'est la seule couleuvre dotée d'un venin, mais totalement sans danger pour les humains.

Active le jour, elle chasse à vue, rapide et précise, capturant reptiles, petits mammifères ou oiseaux nichant au sol. Elle peut même se redresser pour observer au-dessus de la végétation. Au printemps, les couples se forment et restent fidèles le temps de la reproduction. Le mâle escorte alors la femelle, quitte à cesser de s'alimenter.



LA FRAISE DE CARPENTRAS

Parmi les trésors du territoire, la fraise de Carpentras, marque déposée à l'**INPI*** depuis 2016, s'est imposée comme un fruit emblématique des terres du Comtat Venaissin. Sa culture, concentrée autour de Carpentras, repose sur un équilibre subtil entre sols fertiles, climat doux et maîtrise de l'irrigation.

Les producteurs s'appuient sur une diversité de variétés pour répondre aux attentes des consommateurs : la Cléry, charnue et sucrée, constitue le cœur de la production, tandis que la Gariguette et la Ciflorette, plus acidulées et parfumées, marquent le lancement de la saison. Cueillie à pleine maturité, la fraise de Carpentras se distingue par sa fraîcheur et son goût. Véritable star locale, Carpentras fête chaque année la fraise mi-avril !



LES ASPERGES DU VENTOUX

Les asperges du mont Ventoux, cultivées depuis des décennies sur des sols légers et bien exposés, font la fierté des maraîchers locaux. Elles peuvent être blanches, tendres et fines, poussant sous buttes pour préserver leur délicatesse, violettes, parfumées et savoureuses, ou vertes, croquantes et aromatiques.

Leur culture exige un suivi attentif, car elles sont sensibles aux aléas climatiques : gels tardifs, sécheresses prolongées ou excès de pluie peuvent réduire les récoltes et affecter la qualité. Grâce à un savoir-faire précis, les producteurs protègent ces légumes des effets du changement climatique tout en garantissant une fraîcheur optimale sur les marchés régionaux, où elles sont particulièrement appréciées au printemps. Chaque année, Mormoiron fête l'asperge fin avril !



LA MOSAÏQUE AGRICOLE

La mosaïque agricole correspond à une organisation du paysage faite d'une grande diversité de cultures, de parcelles de petite taille et d'éléments naturels imbriqués entre les champs. Dans l'Arc comtadin, cette mosaïque associe vergers, vignes, cultures maraîchères, petits boisements, talus, haies, cours d'eau et mares.

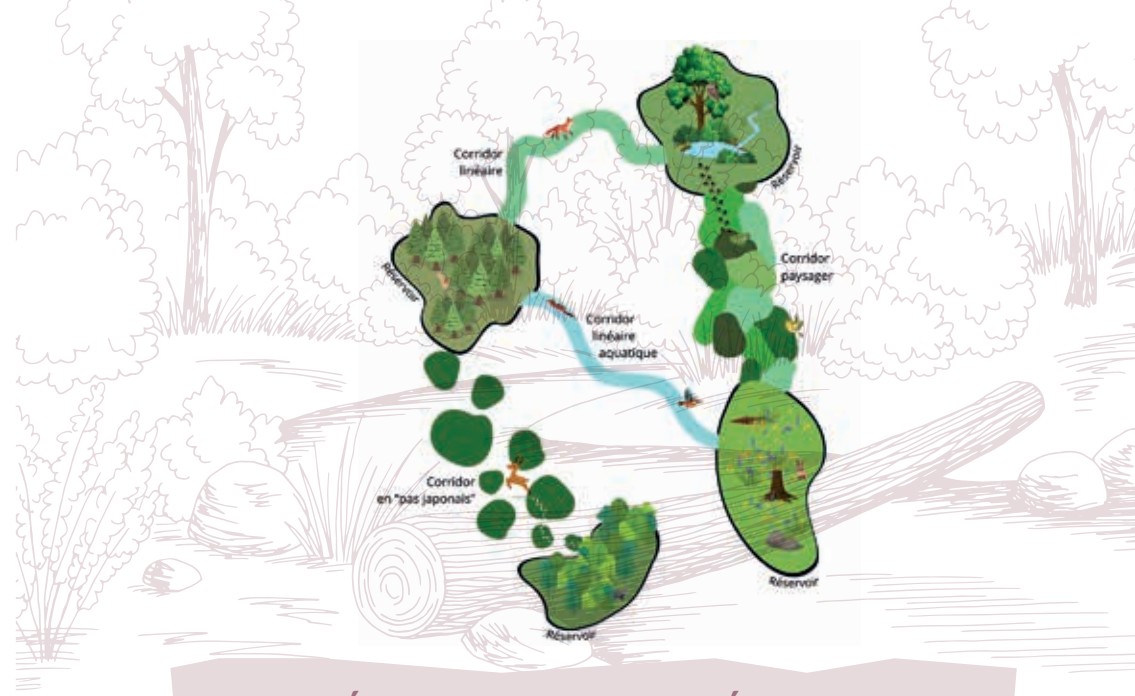
Ces éléments structurent le paysage et offrent de nombreux refuges, zones d'alimentation et lieux de reproduction pour la faune et la flore. Le petit patrimoine bâti agricole (murets, cabanons) joue également un rôle discret mais essentiel pour de nombreuses espèces. Préserver cette mosaïque, c'est protéger la biodiversité, mais aussi maintenir des paysages agricoles vivants, équilibrés et durables.

PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR

Lanius collurio

Avec son masque noir, son dos brun-roux et son ventre clair, la pie-grièche écorcheur ressemble un peu à un super-héros des campagnes !

Elle vit dans les paysages de mosaïque agricole, a besoin d'espaces ouverts pour chasser et surtout de buissons pour se percher et nicher. Insectes, criquets et parfois petits reptiles font partie de son menu. N'ayant pas de serres puissantes, elle empale ses proies sur des épines ou des fils de fer pour les découper plus facilement, d'où son nom "écorcheur" ! Migratrice, elle passe l'hiver en Afrique et revient au printemps. Sa présence indique des paysages agricoles riches et bien préservés.



UN RÉSEAU DE VIE COLORÉ

La Trame Verte et Bleue (TVB)

Pour bien vivre, nous avons besoin de maisons, d'écoles, de commerces et de routes pour nous déplacer. Dans la nature, c'est la même chose : les bois, les champs, les rivières ou les mares sont des lieux où les espèces vivent, se nourrissent et se reproduisent. Ce sont des « réservoirs de biodiversité ». Ces endroits sont reliés entre eux par des passages naturels, comme les haies, les talus, les petits bois ou les berges des cours d'eau, qui permettent aux animaux de circuler : ce sont les « corridors ». Le tout compose la Trame Verte et Bleue, un réseau écologique majeur pour la survie des espèces.

Dans l'Arc comtadin, cette trame s'appuie sur une mosaïque agricole riche : les petits bois permettent aux espèces forestières de circuler entre le Ventoux, les Dentelles et les Monts de Vaucluse. Les talus et les haies entre les champs offrent abri et nourriture à de nombreux insectes, oiseaux et reptiles. Les rivières comme l'Auzon, la Mède ou le Brégoux, avec leurs berges végétalisées, ainsi que les mares, jouent aussi un rôle essentiel pour les espèces aquatiques et les amphibiens. On parle même de Trame Turquoise !

Et la palette de couleur ne s'arrête pas là... La Trame Noire vise à limiter l'éclairage la nuit, pour respecter les animaux nocturnes. La Trame Brune concerne la qualité des sols, tandis que la Trame Blanche cherche à préserver des espaces calmes, moins bruyants. Ensemble, ces trames permettent à la nature de fonctionner correctement, tout comme nos villes ont besoin de routes, de réseaux et de règles pour bien vivre.

LES MILIEUX OUVERTS

Les milieux ouverts regroupent des espaces peu ou pas boisés, dominés par des herbes, des pelouses ou des arbustes bas. Souvent façonnés par le climat méditerranéen et par les usages humains (pâturage, agriculture), ils accueillent une biodiversité spécifique : plantes adaptées à la sécheresse, insectes, reptiles et oiseaux des espaces dégagés.

Dans l'Arc comtadin, ces milieux sont dominés par les garrigues et maquis, qui représentent environ 71 % des milieux ouverts. Les prairies comptent pour 23 %, tandis que les landes et broussailles (2,5 %), les pelouses et pâturages naturels (2 %) et la végétation clairsemée (1,5 %) complètent l'ensemble. Ces espaces jouent un rôle essentiel de réservoirs de biodiversité au cœur d'un territoire largement agricole. Leur principal enjeu reste la fermeture progressive des paysages par l'embroussaillage, en l'absence d'entretien ou de pâturage.



LES FRICHES ET PRAIRIES TEMPORAIRES

Dans l'Arc comtadin, les friches et prairies temporaires ne représentent qu'une infime partie du territoire total. Ce sont des milieux ouverts issus de champs laissés au repos, de parcelles en transition ou de pratiques agricoles moins intensives.

Loin d'être des espaces « abandonnés », ils forment au contraire des zones riches en biodiversité : floraisons abondantes pour les pollinisateurs, présence d'insectes (orthoptères, papillons) essentiels à la chaîne alimentaire, zones de chasse pour les chauves-souris et sites de reproduction pour certains oiseaux... Dans un territoire largement cultivé, ils constituent de véritables îlots de nature et des zones de passage entre différents habitats.

CRAPAUD CALAMITE *Epidalea calamita*

Le Crapaud calamite ne passe pas inaperçu... Son dos jaunâtre à gris est traversé par une bande claire bien visible, véritable signature de l'espèce. Incapable de sauter, il se déplace en courant rapidement sur ses pattes courtes. Nocturne, il passe la journée caché sous une pierre ou enterré dans un sol meuble.

Au printemps, les mâles font vibrer la nuit avec un chant rappelant une mobylette en panne. Il affectionne les milieux ouverts à végétation rase et surtout les points d'eau temporaires, comme les flaques ou fossés ensoleillés. Sa reproduction est finement calée sur la pluie : la femelle peut ajuster la ponte pour profiter des épisodes humides et déposer jusqu'à 4 000 œufs. Mais le pari est risqué : un assèchement trop rapide peut être fatal aux têtards.



DIANE OU PROSERPINE ?!

Zerynthia polyxena
ou *Zerynthia*
rumina



La Diane et la Proserpine sont deux papillons très proches, portant chacun un nom de déesse, souvent confondus tant ils se ressemblent. Tous deux protégés en France, ils appartiennent à la famille des Papilionidés et arborent une livrée* jaune vif ornée de dessins noirs et de touches rouges : un véritable signal d'avertissement pour les prédateurs. Cette coloration n'est pas qu'esthétique ! On l'appelle **aposématique***. Leurs chenilles se nourrissent de plantes toxiques dont elles accumulent les substances, devenant ainsi peu appétissantes une fois adultes.

Pour les différencier, il faut regarder les détails : la Proserpine présente généralement des taches rouges bien marquées sur les ailes antérieures, alors que chez la Diane, ces marques sont absentes ou très discrètes. Leurs préférences écologiques divergent aussi nettement. La Diane est liée à des milieux frais et herbacés : prairies humides, bords de ruisseaux, lisières riches en végétation. La Proserpine, plus méditerranéenne, affectionne les milieux secs et ensoleillés : garrigues, coteaux pierreux, friches calcaires.

Leur point commun ? Les deux espèces pondent leurs œufs sur des plantes du genre *Aristolochia* (aristoloches), dont les chenilles se nourrissent. Chez la Diane, il s'agit de l'Aristolochie à feuilles rondes ou clématite (*A. clematitis*), tandis que la Proserpine fréquente l'Aristolochie pistoloche (*A. pistolochia*), adaptée aux sols secs. Dépendantes de ces plantes pour effectuer la totalité de leur cycle biologique, leur disparition entraînerait mécaniquement celle de ces papillons...



LES MAQUIS ET GARRIGUES

Maquis et garrigues dessinent des paysages ouverts typiquement méditerranéens. La végétation y reste basse, dense ou clairsemée, composée d'arbustes résistants à la chaleur et à la sécheresse comme le Chêne kermès, les cistes ou les thyms. Hérités d'anciens usages agricoles et pastoraux, ces milieux abritent une biodiversité bien adaptée : insectes thermophiles*, reptiles, oiseaux des espaces ouverts et flore spécialisée.

Dans un territoire largement cultivé, ils jouent un rôle essentiel de zones refuges et de **continuités écologiques***. Ces paysages sont néanmoins fragilisés par l'urbanisation diffuse, l'abandon des pratiques pastorales et l'augmentation du risque incendie, qui modifient leur structure et leur fonctionnement.

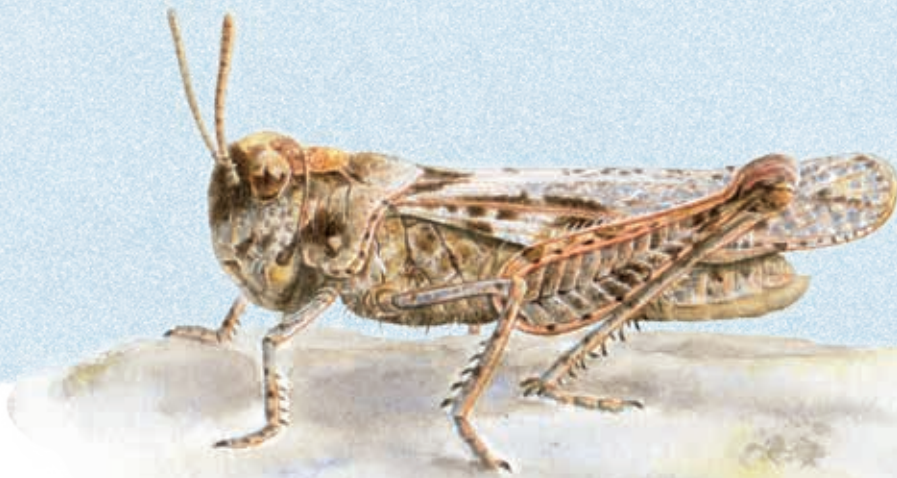
OEDIPODE FRAMBOISINE

Acrotylus fischeri

Petit criquet typique du sud de la France, il passe facilement inaperçu au sol grâce à sa teinte gris-brun parfaitement assortie aux terrains arides. Mais dès qu'il s'envole, surprise ! Ses ailes postérieures dévoilent des reflets rosés à violacés, à l'origine de son nom gourmand.

Cette espèce affectionne les sols pauvres et peu végétalisés :

garrigues ouvertes, zones sableuses, terrains rocaillieux ou friches sèches. Herbivore, elle se nourrit surtout de graminées et de plantes basses adaptées à la sécheresse. Active du printemps à l'automne, elle dépend fortement de la chaleur et de l'ensoleillement. Discret et silencieux (il ne **stridule*** pas), la présence de ce criquet est un bon indicateur de sols encore naturels et peu perturbés.



LÉZARD OCELLÉ

Timon lepidus

Le lézard ocellé est le plus grand lézard de France, et clairement l'un des plus spectaculaires. Corps trapu, tête puissante, grandes **ocelles*** bleues sur les flancs : difficile de le rater... Quand on a la chance d'en voir un. Il vit dans des milieux chauds et ouverts, avec des cachettes : murets, tas de pierres, terriers ou végétation basse. Très discret, il passe beaucoup de temps à se chauffer au soleil avant de partir chasser insectes, petits reptiles ou rongeurs.

Mais ce géant est fragile : la disparition des milieux ouverts, l'embroussaillage et les aménagements humains ont fortement réduit ses populations. C'est pour enrayer ce déclin qu'un Plan national d'actions (PNA) lui est dédié, afin de mieux protéger ses habitats et améliorer sa cohabitation avec nos usages.



HEUREUSEMENT, IL Y A UN PLAN !

PNA : qu'est-ce que c'est ?

Un Plan National d'Actions, ou PNA, est un outil mis en place pour aider une espèce menacée à aller mieux. Il ne s'agit pas seulement de la protéger sur le papier, mais d'agir sur le terrain. Quand une plante ou un animal décline fortement, l'État peut lancer cet outil pour organiser sa protection. Il sert à mieux connaître l'espèce, identifier ce qui la met en difficulté et coordonner des actions concrètes : gestion des habitats, aménagements adaptés, sensibilisation, suivi scientifique...

Cela mobilise chercheurs, collectivités, gestionnaires d'espaces naturels et acteurs locaux autour d'un objectif commun : éviter la disparition de l'espèce et, si possible, favoriser son retour. En résumé, c'est une feuille de route pour passer de la protection à l'action.

LES OCRES, SABLES, GYPSES ET ARGILES

Ces milieux rares et remarquables sont presque uniques à l'échelle du territoire du Parc ! Ils sont bien souvent le résultat de la renaturation progressive d'anciennes carrières à ciel ouvert.

Trésor méconnu de l'Arc comtadin, ils forment aujourd'hui des paysages clairs et colorés, révélant une vraie diversité de formations géologiques. Les sols y sont instables, pauvres et soumis à une forte érosion, ce qui limite fortement l'installation des plantes. Seules des espèces très spécialisées parviennent à s'y maintenir, donnant naissance à une biodiversité discrète mais exceptionnelle composée d'espèces rares ou patrimoniales. Leur rareté en fait des espaces particulièrement sensibles, vulnérables aux aménagements, à la fréquentation et aux prélèvements de matériaux, ce qui renforce l'enjeu de leur préservation.

PETIT RHINOLOPHE *Rhinolophus hipposideros*

De petite taille (< 25 cm d'envergure), pesant seulement quelques grammes, possédant un nez en forme de fer à cheval, le Petit rhinolophe a l'allure d'un petit Dracula... Il s'enveloppe entièrement dans ses ailes pour dormir !

Liées aux forêts de feuillus ou mixtes à proximité de l'eau, ses colonies de reproduction se trouvent dans la majorité des cas dans des bâtiments, parfois dans des grottes, dans lesquelles elles hibernent principalement. Les maternités comptent entre 15 et 200 individus, avec des maxima pouvant atteindre 800 femelles. C'est une espèce à très forts enjeux de conservation*. Le territoire accueille d'ailleurs l'une des plus grandes colonies d'hibernation de la région !



PÉLOBATE CULTRIPÈDE *Pelobates cultripes*

Petit mais remarquable, ce petit crapaud a la manie de s'enterrer dans le sable... Il affectionne en effet les sols meubles, toujours à proximité de mares temporaires ou de points d'eau calmes dépourvus de poissons. Son nom vient de ses **excroissances cornées*** en forme de petits couteaux sur les pattes arrière. Grâce à elles, il peut s'enfouir en quelques secondes sous terre, sur plusieurs dizaines de centimètres, un talent unique chez les amphibiens français !

Très localisé, ses populations sont peu nombreuses et fortement sensibles à la fragmentation des habitats. Classé « En danger » sur la **Liste rouge*** régionale, il mérite une attention toute particulière. Fait marquant : le Vaucluse concentre près de 80 % des sites connus en région, et au sein du Parc, l'espèce est observée exclusivement dans l'Arc comtadin, notamment autour de Mormoiron.



UN CYCLE AU RYTHME DE L'EAU

Cycle écologique du Pélobate

La reproduction du Pélobate cultripède a lieu le plus souvent entre fin février et début mai. Mais sous le climat méditerranéen, elle peut aussi démarrer dès l'automne, après les premières pluies qui remettent les mares en eau de septembre à novembre.

Ce crapaud privilégie les mares temporaires, ces points d'eau éphémères qui alternent périodes humides et sèches. Peu végétalisées et dépourvues de poissons, elles offrent un cadre idéal : moins de prédateurs et plus de chances pour les têtards d'atteindre la métamorphose. Ces mares sont généralement associées à des sols sableux ou limoneux, parfaits pour permettre aux adultes de s'enfouir profondément, se protéger et passer l'hiver à l'abri sous terre.

Flore particulière des pelouses sableuses

Sacrés habitats... Pauvres en nutriments, très drainants et souvent balayés par le vent, ils semblent au premier abord hostiles. Pourtant, une flore spécialisée y a trouvé sa place ! Les plantes dites **psammophiles*** (du grec *psammo*, sable) sont capables d'ancrer leurs racines profondément et de gérer l'eau comme une ressource rare dans ces sols qui ne la retiennent pas. Cela grâce à des stratégies physiologiques comme des racines profondes, des feuilles fines ou enroulées, ou une forte tolérance à la sécheresse.

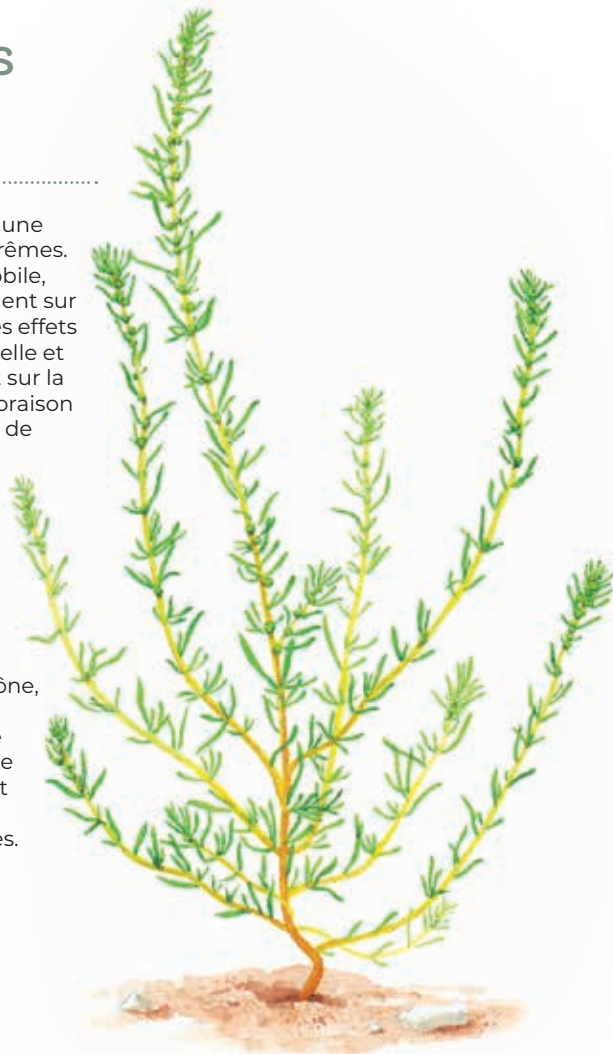
En retour, elles jouent un rôle clé pour la biodiversité du sol : en fixant le sable, elles créent des micro-zones où d'autres plantes et animaux peuvent s'installer, amorçant des communautés végétales **pionnières*** qui enrichissent progressivement le milieu.

BASSIE À FLEURS LAINEUSES

Bassia laniflora

La Bassie à fleurs laineuses est une vraie pionnière des milieux extrêmes. Elle s'installe là où le sol est mobile, pauvre et très filtrant, notamment sur les sables ocreux accentuant les effets de la sécheresse estivale. Annuelle et peu compétitive, elle mise tout sur la rapidité : croissance discrète, floraison tardive, puis libération massive de graines à l'automne.

Pas de pétales colorés ici ! Ses fleurs verdâtres sont minuscules, mais à la fructification apparaissent de jolies ailes blanchâtres qui aident à la dispersion des graines. Longtemps répandue dans la vallée du Rhône, elle a fortement régressé avec l'artificialisation, mais conserve aujourd'hui de beaux noyaux de population autour de Bédoin et Mormoiron, véritables refuges pour cette spécialiste des sables.



CORISPERME DE FRANCE

Corispermum gallicum

Cette plante rare et vulnérable est intimement liée aux milieux sableux en perpétuel mouvement. Autrefois largement présente le long du Rhône, elle a presque disparu avec l'aménagement du fleuve. Aujourd'hui, elle subsiste surtout le long de la Durance et dans quelques sites très localisés.

Verte au départ, elle vire au rouge vif à la fructification, ce qui la rend étonnamment visible sur les sables nus. Fine, très **ramifiée***, elle porte de minuscules fleurs cachées dans des épis serrés. En fin de vie, elle sèche, se



détache du sol et roule comme une boule au gré du vent, disséminant ses graines. Une stratégie diablement efficace, typique des milieux arides.

SILÈNE DE PORTO

Silene portensis

Le Silène de Porto est une amoureuse du désordre naturel. Sables mobiles, végétation clairsemée, forte lumière : c'est exactement ce qu'il lui faut. Fine, un peu collante, aux feuilles très étroites et rugueuses, elle porte des fleurs délicates, blanchâtres ou rosées dessus, rougeâtres dessous, aux pétales joliment fendus.

Cette annuelle élancée est peu compétitive, elle disparaît dès que la végétation se densifie, mais compense par une stratégie redoutable : une banque de graines durables, pouvant rester des années « endormies », prêtes à germer quand les pluies et les mouvements du sable lui sont favorables.



LES MILIEUX FORESTIERS

Avec une étendue de bois et de forêts qui recouvre près d'un tiers de son territoire métropolitain, la France se positionne en 4^{ème} place des pays européens à fort taux de boisement : la superficie forestière a augmenté de 20 % depuis 1985.

Les milieux forestiers occupent une place importante dans les paysages de l'Arc comtadin, notamment sur les reliefs et les secteurs moins cultivés. Ils jouent un rôle essentiel dans l'équilibre des paysages et des écosystèmes. Ils abritent une grande diversité d'espèces, protègent les sols de l'érosion, stockent du carbone et participent à la régulation du climat local. Les forêts sont aussi des milieux vivants, en constante évolution, façonnés à la fois par les conditions naturelles et par les usages humains passés ou présents.



LES FORÊTS

Les forêts de feuillus dominent dans l'Arc comtadin : elles représentent près de 60 % des surfaces boisées. Les forêts mélangées et de conifères occupent respectivement 25 % et 12 %. Enfin, la végétation arbustive en mutation qui correspond souvent à des boisements jeunes ou en reconquête est d'environ 3 %.

CHÊNE VERT

Quercus ilex

Quel arbre emblématique des paysages méditerranéens ! Adapté aux étés secs et aux sols calcaires, il forme des boisements denses où la lumière filtre en douceur, créant des zones abritées.

Son feuillage coriace et **persistant***, ses cavités et son écorce offrent refuge et nourriture tout au long de l'année, tandis que ses glands nourrissent les sangliers et autres mammifères forestiers. Capable de repartir de souche après un stress ou un incendie, il illustre la résilience des forêts méditerranéennes et joue un rôle majeur dans la régulation du microclimat forestier.



LUCANE CERF-VOLANT

Lucanus cervus

Ce scarabée est l'un des plus grands coléoptères d'Europe, célèbre pour les « bois » impressionnants des mâles, ressemblant à des bois de cerf. Ils sont en réalité inoffensifs, et servent à se battre entre eux pour séduire les femelles !

Ses larves vivent de 3 à 6 ans dans le bois mort en décomposition, aidant à recycler la matière organique des vieux arbres, notamment chênes, peupliers ou châtaigniers ; elles jouent ainsi un rôle essentiel dans la santé des forêts. Les adultes,

eux, émergent au printemps et en été (souvent de mai à août), volent parfois au crépuscule ou la nuit et se nourrissent de sève sur les plaies des arbres.



PIN MARITIME

Pinus pinaster

Ce pin trouve dans la plaine du Comtat un terrain propice aux sols secs et ensoleillés. Reconnaisable à son port élancé et à son écorce profondément crevassée, il abrite une faune discrète mais spécialisée : oiseaux granivores comme les mésanges, **insectes saproxyliques***, sans oublier l'emblématique cigale dont le chant résonne tout l'été.

Ses aiguilles longues et souples offrent un couvert apprécié par les oiseaux, tandis que ses cônes persistants nourrissent diverses espèces, parmi lesquelles le très connu Ecureuil roux. Arbre pionnier, il stabilise également les sols et ouvre ainsi la voie à la reconquête végétale.

ECUREUIL ROUX

Sciurus vulgaris



ou à proximité d'habitations s'il y a des arbres. Contrairement à ce que l'on croit parfois, il n'hiberne pas : il ralentit ses activités en hiver mais sort régulièrement de son nid.

Aventureux mais discret, l'Écureuil roux a une queue touffue presque aussi longue que son corps, essentielle pour garder l'équilibre lorsqu'il bondit de branche en branche ! Son pelage varie du roux chaud au brun foncé, avec un ventre clair et de jolis pinceaux de poils sur les oreilles. C'est un habitant typique des forêts, mais il est observable aussi dans des boisements en ville

Diurne et agile, l'écureuil passe l'essentiel de son temps à chercher de la nourriture : graines de conifères, glands, noisettes, fruits, champignons, parfois bourgeons ou petits invertébrés selon les saisons. Il cache aussi ses provisions à l'automne pour pouvoir les retrouver plus tard... il les oublie parfois, ce qui aide les arbres à pousser ailleurs !

Dans les milieux diversifiés de l'Arc comtadin de nombreuses espèces de champignons sont à découvrir à l'automne, si les conditions climatiques sont favorables. Parmi les plus emblématiques et les plus recherchés pourront être admirés et cueillis :

LACTAIRE SANGUIN & LACTAIRE DÉLICIEUX

Lactarius sanguifluus & *Lactarius deliciosus*

Exclusivement sous les pins, ces deux champignons se côtoient souvent et prêtent facilement à confusion. Leur forme, leur taille et leur couleur sont très proches, mais un détail ne trompe jamais... À la moindre cassure, un liquide s'écoule de leur chair. Chez le sanguin, ce latex est rouge sombre, presque couleur vin, tandis que celui du délicieux est orange vif, rappelant le jus de carotte. Tous deux sont recherchés pour leurs qualités culinaires, avec une préférence pour le Lactaire sanguin, jugé plus fin en goût.



GRISSET DU VENTOUX

Tricholoma terreum



Petit, discret et fidèle à ses habitudes, le Grisette du Ventoux apparaît à l'automne, toujours sous les résineux. Il pousse en groupes serrés, souvent le long des sentiers, en lisière de clairières ou dans des zones légèrement ouvertes. Sa silhouette modeste et sa teinte grisâtre lui permettent de passer inaperçu, mais il reste apprécié des amateurs pour ses qualités gustatives. La prudence est cependant de mise : plusieurs espèces proches, parfois toxiques, peuvent lui ressembler. Une identification sérieuse est donc indispensable avant toute consommation.

CHANTERELLE JAUNÂTRE & CHANTERELLE GRISE

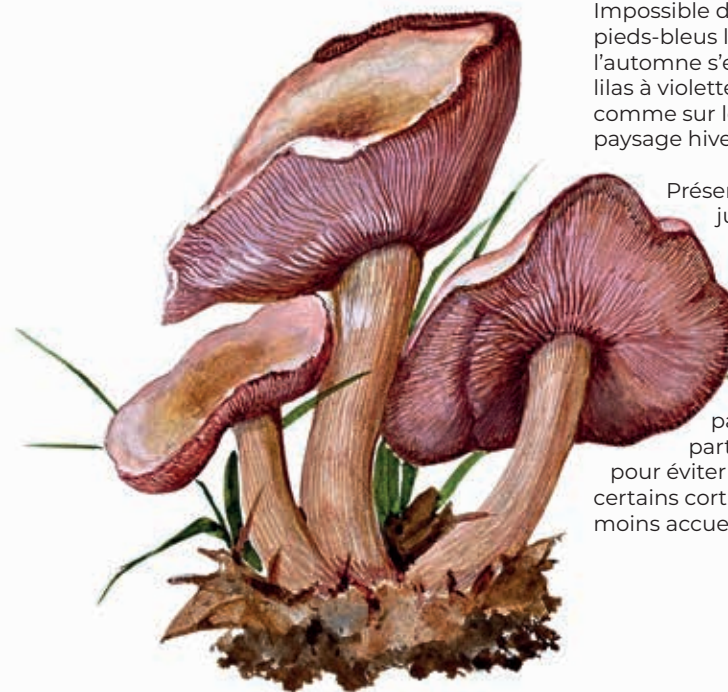
Cantharellus lutescens & *Cantharellus tubiformis*

Quand l'automne s'installe durablement, les chanterelles sortent enfin de leur discrétion. Elles poussent en colonies parfois très denses, aussi bien sous les feuillus que les conifères, souvent à l'abri des bruyères ou des herbes hautes. Leur forme en entonnoir, caractéristique, facilite leur reconnaissance, même si leur pied fin et fragile demande de la délicatesse à la récolte. La Chanterelle jaunâtre se distingue par ses tons dorés, tandis que la Chanterelle grise adopte des couleurs plus sombres. Toutes deux sont très appréciées en cuisine, tant pour leur texture que pour leur parfum.



PIED-BLEU

Lepista nuda & *Lepista sordida*



Impossible de passer à côté des pieds-bleus lorsque les couleurs de l'automne s'effacent ! Leur teinte lilas à violette, visible sur le chapeau comme sur les lames, tranche avec le paysage hivernal.

Présents de la fin de l'automne jusqu'aux premières gelées, ils affectionnent les zones abritées. Leur chair ferme et dense en fait de bons comestibles, même si leur goût prononcé divise parfois les palais. Une attention particulière reste nécessaire pour éviter toute confusion avec certains cortinaires violets, bien moins accueillants.

LES RIPISYLVES

Les ripisylves sont les bandes de végétation qui bordent rivières, ruisseaux et canaux : elles y créent un milieu de transition essentiel entre l'eau et les terres voisines. Ces espaces accueillent une biodiversité très riche qui y trouve abri, nourriture et voies de déplacement. Elles rendent aussi de nombreux services naturels : elles ombragent les cours d'eau, limitent l'érosion des berges, filtrent les polluants et atténuent les effets des crues.

Pourtant, elles sont fragilisées entre autres par l'artificialisation des berges, la pollution, la fragmentation et les modifications du régime de l'eau liées au changement climatique. Même étroites ou discontinues, ces bandes végétalisées restent de véritables **corridors écologiques***, indispensables au bon fonctionnement des milieux aquatiques et terrestres.

CORDULÉGASTRE ANNELE

Cordulegaster boltonii

Grande libellule spectaculaire des rivières claires et des ruisseaux bien oxygénés, elle arbore un corps noir ponctué de bandes jaunes et de larges yeux qui se touchent presque ; un look reconnaissable au premier coup d'œil. Active surtout en plein soleil, elle file au-dessus de l'eau ou entre les arbres à la recherche de proies, capturant en vol moustiques et petits diptères.

Sa reproduction est étroitement liée aux cours d'eau bien structurés : la femelle pond ses œufs le long de la berge ou directement à la surface,

souvent en plongeant brièvement. Les larves aquatiques vivent plusieurs années dans les fonds graveleux riches en microhabitats, avant d'émerger en **imago***. Ce cycle long fait de la Cordulégastre un bon indicateur de la qualité des rivières : sa présence signale des eaux peu polluées et des écoulements réguliers.



PEUPLIER BLANC

Populus alba

Le peuplier blanc est un arbre majestueux au feuillage vert foncé dessus et blanc dessous, ce qui lui a donné son nom (*Alba* signifie « blanche » en latin). Il peut atteindre 15 à 30 mètres et pousse surtout près des rivières ou dans les sols humides, mais tolère aussi les sols pauvres et secs ; sa croissance sera seulement plus lente dans ces conditions.

Ses racines stabilisent les berges et limitent l'érosion, tandis que son feuillage ombrage l'eau et favorise la biodiversité en offrant refuge à oiseaux et insectes. Ses fleurs donnent naissance à de petites graines entourées de soies blanches, facilement dispersées par le vent donnant parfois l'impression d'une neige estivale. Résistant au froid et aux vents, le peuplier blanc est aussi un arbre populaire dans les parcs et grandes propriétés, apportant charme et biodiversité. Son bois léger peut servir en menuiserie ou en papeterie.



BESOIN D'UN COUP DE CLIM ?

L'importance des ripisylves dans la régulation du climat

Toute cette végétation qui borde nos rivières est une véritable alliée du climat ! Les arbres absorbent le dioxyde de carbone et le stockent, limitant le changement climatique et leur ombrage rafraîchit l'eau et crée un microclimat bénéfique pour la faune et la flore.

La ripisylve aide aussi face aux événements extrêmes : en stabilisant sols et berges, elle réduit l'érosion et les risques d'inondation. Et en favorisant la biodiversité, elle rend l'écosystème plus résilient, alliant beauté, protection des rivières et régulation naturelle du climat.

LES MILIEUX HUMIDES

Un milieu humide est un espace où l'eau est présente de façon permanente ou temporaire, en surface ou dans le sol. Il peut s'agir de rivières, mares, étangs, zones inondables ou sols gorgés d'eau une partie de l'année. Même peu étendus, ces milieux sont de véritables réservoirs de biodiversité : ils accueillent amphibiens, insectes aquatiques, oiseaux et flore spécifique, tout en jouant un rôle clé dans la régulation de l'eau, le rafraîchissement local et les continuités écologiques au cœur d'un territoire largement agricole.

Ces milieux occupent une place très modeste mais stratégique dans l'Arc comtadin, représentant environ 1 % du territoire (soit un peu plus de 345 ha). Ils sont principalement constitués de cours et voies d'eau, qui totalisent près de 3,3 millions de m² et forment l'ossature du réseau aquatique. Les plans d'eau et autres zones humides intérieures sont beaucoup plus restreints, jouant tout de même un rôle essentiel.



LES COURS D'EAU

Dans les paysages largement ouverts et cultivés de l'Arc comtadin, les cours d'eau jouent un rôle structurant, même lorsqu'ils restent discrets dans le paysage. Il s'agit principalement de rivières de plaine au débit régulier, mais aussi de bras secondaires, de petits affluents et de nombreux canaux. Leur fonctionnement est étroitement lié aux sols, à l'irrigation et aux usages agricoles, ce qui influence la qualité des habitats aquatiques et des berges.

Ces cours d'eau constituent de véritables axes de fraîcheur et de biodiversité au cœur de la plaine. Ils abritent une faune et une flore spécifiques et servent de corridors écologiques, permettant aux espèces de circuler entre les milieux naturels et agricoles. Dans l'Arc comtadin, les plus emblématiques sont l'Auzon, le Brégoux et la Mède.

ANGUILLE EUROPEENNE *Anguilla anguilla*

Crépusculaire, discrète et étonnamment résistante, l'Anguille européenne passe la majeure partie de sa vie cachée dans la vase ou sous les pierres. En hiver, elle s'enterre presque totalement et peut même survivre un moment hors de l'eau grâce à sa peau protectrice, tout comme ramper sur le sol humide pour contourner un obstacle.

Mais sa vraie prouesse arrive à la fin de sa vie : après des années en rivière, elle entame une migration océanique de plus de 6 000 km, sans jamais se nourrir. Ses réserves de graisses lui permettent en effet de s'alimenter pendant ce dernier périple vers la mer des Sargasses, où elle se reproduit avant de mourir. Un destin extraordinaire, et aujourd'hui gravement menacé : en cinquante ans, ses populations ont chuté de près de 99 %...



CORDULIE À CORPS FIN *Oxygastra curtisii*

Cette libellule élégante est souvent associée aux eaux calmes bordées de végétation. Son corps est d'un vert métallique brillant, ponctué de taches jaunes le long d'un abdomen fin. Ses yeux verts captent immédiatement l'attention. Les mâles, infatigables, patrouillent le long des berges à la recherche de partenaires ou de proies, tandis que les femelles pondent sur l'eau en vol.

Les larves sont aquatiques et vivent dans les débris végétaux près des racines immergées jusqu'à 3 ans avant de se métamorphoser. La Cordulie à corps fin est protégée au niveau national et inscrite comme espèce vulnérable sur la Liste rouge, car elle dépend de cours d'eau propres et structurés, et souffre des différentes perturbations qu'ils subissent : pollution, curage...).



BARBEAU MÉRIDIONAL *Barbus meridionalis*



Le Barbeau méridional dépasse rarement 25 cm et 200 g. On dit de lui qu'il est semi-montagnard : il vit dans des torrents méditerranéens qui s'assèchent en partie l'été (comme l'Auzon ou le Brégoux), souvent accompagné par la Truite commune, la Loche ou le Vairon. Il se distingue du Barbeau fluviatile (*Barbus barbus*) selon plusieurs critères :

- Il est plus petit et plus trapu
- Il a des marbrures et des taches brunes sur le corps et les nageoires
- Sa nageoire anale atteint la base de sa nageoire **caudale***
- Cette dernière est moins échancrée et plus ronde
- Sa nageoire dorsale n'a pas de **denticules osseux*** sur le premier rayon

LES POINTS D'EAU STAGNANTS

Lacs, mares, étangs, bassins d'irrigation, abreuvoirs... Les points d'eau stagnants sont souvent peu visibles, mais ils jouent un rôle écologique essentiel. Dans un territoire soumis à de fortes chaleurs estivales et à une pression agricole importante, ils constituent de précieux réservoirs de vie.

Indispensables à la reproduction de nombreux amphibiens, ils abritent une faune aquatique discrète (insectes, larves, micro-organismes), servent de lieux d'abreuvement et permettent le développement d'une végétation spécifique, clé pour l'équilibre du milieu. Même isolés ou temporaires, ces points d'eau participent aux continuités écologiques de l'Arc comtadin. Fragiles, ils sont directement menacés par l'assèchement, les aménagements et les effets du changement climatique, ce qui rend leur préservation d'autant plus cruciale.

BRUANT DES ROSEAUX *Emberiza schoeniclus*

Petit oiseau de 13 à 15 cm, il se repère en période de reproduction à son rôle de chanteur modeste perché au sommet des roseaux ou des buissons. Chaque mâle possède un chant simple mais personnel : dans une même roselière, on peut distinguer plusieurs individus uniquement « à l'oreille », comme des petites signatures sonores.

Omnivore selon les saisons, il picore graines, insectes et petites proies, adaptant son régime à la disponibilité des ressources. En hiver ou hors zones humides, il rejoint parfois champs, friches ou bordures agricoles en petits groupes. Historiquement lié aux marais, il a su exploiter certains milieux agricoles, témoignant d'une certaine **plasticité écologique***.



JONG DE DESFONTAINES

Juncus fontanesii

Le Jong de Desfontaines est une plante discrète souvent repérée au cœur des berges, des fossés ou des prés humides ensoleillés. Vivace et fine, elle développe des tiges élancées et cylindriques qui semblent jaillir du sol, presque comme des baguettes de vert clair, tandis que ses fleurs brunes ou verdâtres se serrent en petits groupes.



Contrairement aux jongs plus communs, celui-ci préfère des conditions peu perturbées, ce qui en fait un témoin précieux de l'état des berges et des prairies humides. Sa période de floraison s'étend généralement du printemps à

l'été. Rares et localisées, les seules populations de l'espèce se situent à Mormoiron, au plan d'eau des Salettes, et font l'objet d'un suivi dans le cadre du plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible.

MARRE DE CONFONDRE ÉTANG ET LAC !

Différence entre les points d'eau dits « naturels »

Les points d'eau se différencient par leur superficie, leur profondeur et leur origine, ce qui influence fortement leur fonctionnement écologique et les espèces qu'ils accueillent :

	Superficie	Profondeur	Origine	Eau permanente	Intérêt écologique
Mare	10 - 1000 m ²	< 1,5 m	Naturelle / artificielle	Souvent non	Abreuvement, insectes, petite faune et flore
Étang	0,1 - quelques hectares	1 - 3 m	Naturelle / artificielle	Souvent oui	Oiseaux, poissons, plantes aquatiques
Lac	Plusieurs ha - km ²	> 3 m	Naturelle / artificielle	Oui	Milieux aquatiques complexes

LES RÉSEAUX D'IRRIGATION

Les réseaux d'irrigation sont des systèmes conçus pour acheminer l'eau des rivières, nappes phréatiques* ou réservoirs artificiels vers les cultures, vergers et maraîchages. Leur objectif est simple : garantir un apport régulier en eau pour sécuriser les récoltes et améliorer les rendements, notamment dans les régions où le climat est sec et les pluies irrégulières. Ils peuvent prendre la forme de canaux à ciel ouvert, de tuyaux enterrés ou de systèmes goutte-à-goutte qui déposent l'eau au plus près des racines.

Dans le Vaucluse, l'irrigation est un enjeu agricole majeur car le climat méditerranéen impose de compenser des périodes sèches avec de l'eau disponible quand il y en a. Un réseau historique très développé s'est construit au fil des siècles : des ouvrages comme le Canal Saint-Julien, creusé au XII^e siècle, ou le Canal de Carpentras, inauguré en 1857, ont façonné les plaines agricoles du Comtat Venaissin. Aujourd'hui, l'Association Syndicale Autorisée* (ASA) du Canal de Carpentras est l'une des plus importantes de France, desservant plus de 13 000 ha à travers une grande partie des communes de l'Arc comtadin et au-delà.

En plus de l'agriculture, ces réseaux d'irrigation jouent un rôle insoupçonné pour la biodiversité. Le long des canaux, l'eau crée des micro-milieus humides permanents ou éphémères qui servent de refuges à de nombreuses espèces : libellules, amphibiens, insectes aquatiques, petits poissons et plantes hydrophiles* s'y développent, profitant de la présence d'eau quand les paysages alentours sont secs. Les berges végétalisées des canaux peuvent devenir de véritables corridors écologiques, reliant des zones humides et facilitant les mouvements des espèces dans un paysage souvent fragmenté ; sous réserve d'une gestion respectueuse de la biodiversité.

AGRION MIGNON *Coenagrion scitulum*



Jolie demoiselle, l'Agrion mignon fréquente les eaux calmes et ensoleillées des zones humides peu profondes. Plus frêle que ses cousines, sa taille d'environ 3 cm et son abdomen fin rayé de bleu et de noir lui donnent une allure élégante dans les herbes au bord de l'eau.

Chez le mâle, le deuxième segment abdominal porte un dessin typique qui rappelle un diapason. Actif du printemps à l'été, cet agrion aime les milieux riches en végétation aquatique, où les femelles déposent leurs œufs à proximité de la surface. Bien qu'assez commun dans certaines régions, il reste localisé et sensible aux modifications des milieux humides, qui peuvent réduire ses populations.



LA GRANDE FAMILLE DES AGRIONS

Différence entre les espèces

Les agrions sont des demoiselles de la famille des Coenagrionidés. 19 espèces différentes y sont comptées en France métropolitaine, soit la plus grande diversité de **zygoptères*** du pays. Dans l'Arc comtadin, plusieurs agrions sont présents, comme l'Agrion jouvencelle (*Coenagrion puella*) ou encore le rare et protégé Agrion de Mercure (*C. mercuriale*).

Les reconnaître demande un peu d'entraînement : ici, pas question de taille ou de forme générale, mais plutôt de motifs colorés sur l'abdomen ou encore de dessins sur le thorax. Souvent, les femelles sont indistinctes entre elles, et il est impossible d'identifier l'espèce sans la présence d'un mâle. Chaque agrion a sa propre « signature graphique ».

LES MILIEUX RUPESTRES

Les milieux rupestres regroupent les falaises, parois rocheuses, éboulis, grottes et cavités naturelles. À première vue hostiles, ils abritent pourtant une biodiversité très spécialisée, adaptée au manque de sol, aux fortes variations de température et à l'exposition au vent et au soleil. Du fait de leur accessibilité relativement limitée, ces sites présentent souvent un intérêt significatif pour de nombreuses espèces : absence de dérangement humain, abri idéal contre les prédateurs, conditions climatiques spécifiques... On peut ainsi y trouver des genévriers pluricentennaires ou des colonies de plusieurs milliers de chauves-souris.

Dans l'Arc comtadin, ces milieux sont plus localisés mais remarquables, notamment sur les reliefs calcaires et les fronts rocheux issus de l'histoire géologique du territoire. Relativement préservés grâce à leur accès difficile, ils restent fragiles face à l'érosion, à la fréquentation ou aux aménagements.



LES FALAISES, GROTTES ET CAVITÉS

Ces milieux minéraux offrent des conditions très particulières à la faune et la flore : verticalité, rareté de l'eau et du sol, températures très élevées en été (falaises) et stables, froides et humides en hiver (cavités). Difficilement accessibles, ils constituent des refuges pour de nombreuses espèces de chauves-souris et d'oiseaux, isolées des perturbations majeures générées par l'activité humaine.

De nos jours pourtant, des sports tels que l'escalade ou la spéléologie peuvent perturber ces espaces et causer des modifications de comportement chez les espèces, pouvant aller jusqu'à l'abandon du site ou la mort des individus. Si le développement de sites dédiés à ces pratiques est important, le maintien de zones sans présence humaine est aussi primordial pour certaines espèces.

GRAND RHINOLOPHE *Rhinolophus ferrumequinum*

Parmi la trentaine d'espèces de chauves-souris présentes en France, le museau caractéristique en forme de fer à cheval du Grand rhinolophe le rend facilement reconnaissable. Mais encore faut-il avoir la chance de le voir ! Outre sa rareté, il affectionne tout particulièrement les milieux souterrains (grotte, mines, **avens***...), en été comme en hiver, et s'y accroche la tête en bas. Avec parfois plusieurs dizaines d'individus, ils peuvent former une sorte de « grappe ».

Les rhinolophes sont facilement identifiables à leur cri... S'ils ne sont pas audibles par l'homme, des détecteurs permettent de les enregistrer et de les visualiser. La forme ainsi obtenue est typique et ressemble en tout point à une agrafe !



MURIN DE DAUBENTON *Myotis daubentonii*

S'il adore vivre à proximité de l'eau pour chasser en éraflant la surface et s'abreuver lors des chaudes nuits d'été, le Murin de Daubenton change complètement de paysage en hiver. Il privilégie le plus souvent des cavités souterraines ou des caves,

dans lesquelles la température reste très froide et stable. Mais même là, l'eau n'est jamais bien loin car il a besoin d'une atmosphère saturée en humidité pour passer l'hiver.

Cette espèce possède de grands pieds avec de grandes griffes d'au moins... 10 mm ! Ils lui permettent de saisir ses proies au vol, au-dessus de l'eau, comme le ferait un aigle par exemple. On appelle cette technique le chalutage.

PHÉNOMÈNE D'HIBERNATION

Processus physiologique et lien avec les habitats

L'hibernation est une **léthargie*** profonde se prolongeant sur plusieurs mois (novembre à avril). Le métabolisme de l'organisme ralentit considérablement et la production d'énergie se fait uniquement via les réserves accumulées (la graisse brune). Bien que le déclencheur physiologique exact reste inconnu, la principale cause externe semble être la baisse de température. L'hibernation des chiroptères en quelques chiffres :

- Le rythme cardiaque passe en 2 ou 3 heures de 300/400 battements par minute à 11/25 bpm, seuls le cœur et le cerveau continuent d'être régulièrement irrigués ;
- Plus la température est basse, plus les apnées seront longues, pouvant durer jusqu'à 90 min ;
- L'individu va perdre environ 0,2 % de son poids chaque jour ;
- Sortir de léthargie exige une énorme dépense d'énergie et le corps doit passer de quelques degrés à 35-38 °C en une poignée de minutes.

LES AFFLEUREMENTS ROCHEUX

Quand la roche affleure et que le sol disparaît, le paysage paraît souvent vide. En réalité, une vie discrète mais bien installée s'y abrite. Dans les fissures se développent mousses, lichens et quelques plantes pionnières capables de pousser presque sans terre. Les creux et les anfractuosités offrent des abris précieux pour les insectes, les lézards ou les petits mammifères, qui profitent aussi de la chaleur restituée par la pierre.

Ces surfaces minérales, peu nombreuses et très lentes à se former, jouent un rôle important lors des fortes chaleurs ou des périodes sèches. Leur équilibre reste fragile : un piétinement répété, un aménagement ou une fermeture par la végétation suffisent à les faire disparaître du paysage.

CHOU ALLONGÉ À TÊTE ENTIÈRE

Brassica elongata subsp. integrifolia

Cette plante n'est pas une plante ordinaire. Elle pousse lentement, parfois pendant plusieurs années, avant de fleurir une seule et unique fois, puis meurt. Ses feuilles allongées, peu découpées, forment d'abord une rosette près du sol, puis une tige ramifiée apparaît, portant de nombreuses fleurs jaune pâle faciles à reconnaître avec leurs quatre pétales en croix. Elle produit des graines capables de rester longtemps dans le sol, prêtes à germer quand les conditions deviennent favorables.

Elle est parfaitement adaptée aux milieux secs, très ensoleillés et pauvres, où la plupart des plantes échouent. Cette espèce préfère les sols instables et ouverts, sans trop de végétation autour d'elle. Trop de plantes voisines lui posent problème : elle ne supporte pas la concurrence.



NIVÉOLE DE FABRE

Acis fabrei

La Nivéole de Fabre est une petite plante bulbeuse aussi discrète que précieuse. Haute d'à peine 10 à 15 cm, elle se reconnaît à ses fines feuilles filiformes et à ses délicates fleurs blanches pendantes, solitaires au sommet de tiges creuses. La floraison, courte et discrète, a lieu au tout début du printemps, souvent durant à peine une semaine !

Strictement **inféodée*** aux sols calcaires, elle pousse dans des milieux très particuliers : fissures de rochers, pelouses rocailleuses où s'accumulent un peu d'argile. Cette espèce pionnière affectionne les zones ouvertes et peu concurrentielles. Longtemps confondue avec une espèce proche, elle n'a été officiellement décrite qu'en 1990. Endémique du mont Ventoux et des Monts de Vaucluse, elle n'existe nulle part ailleurs au monde. Ses populations locales sont aujourd'hui globalement stables, mais très localisées, ce qui en fait un véritable trésor botanique du territoire.



EDITION LIMITÉE...100% LOCALE

Qu'est-ce que l'endémisme ?

Une espèce endémique, c'est un peu comme une spécialité locale : elle n'existe que dans un coin précis du monde et nulle part ailleurs. Elle s'est adaptée, au fil du temps, aux conditions particulières de ce territoire : le climat, le sol, le relief, les autres espèces...

Cette singularité en fait une vraie richesse pour le territoire, mais aussi une grande fragilité ! En effet, si son milieu est dégradé ou disparaît, l'espèce n'a en général pas de solution de repli et peut s'éteindre.

GLOSSAIRE

Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) : label français garantissant l'origine géographique d'un produit et le respect d'un savoir-faire local reconnu.

Association Syndicale Autorisée (ASA) : structure administrative regroupant des propriétaires fonciers pour gérer collectivement certains aménagements d'intérêt commun (irrigation, drainage, entretien de réseaux hydrauliques, etc.).

Autotomie : capacité de certains animaux à se détacher volontairement d'une partie de leur corps (queue chez certains lézards, par exemple) pour échapper à un prédateur.

Auxiliaire (de culture, de jardin) : organisme vivant fournissant des services écosystémiques. Au sens restreint, il régule les populations de ravageurs et d'indésirables.

Aven : cavité naturelle verticale creusée dans les roches calcaires, caractéristique des paysages karstiques.

Cépages : variétés de vigne cultivées pour la production de raisin, notamment destiné à la vinification.

Chapelets d'œufs : disposition d'œufs alignés ou en séries successives, rappelant la forme d'un chapelet.

Coloration aposématique : couleur vive, utilisée en stratégie de défense définie par l'utilisation d'un signal d'avertissement ayant pour but de prévenir un assaillant de sa toxicité (aposématisme).

Continuités écologiques : ensemble des milieux naturels connectés permettant aux espèces de se déplacer, de se reproduire et d'assurer la circulation des gènes.

Corridor (écologique, de migration) : connexion entre des espaces naturels, utilisée par les espèces pour se déplacer d'un endroit à un autre, parfois lors de périodes spécifiques (migration, reproduction...).

Denticules osseux : formations de la peau semblables à des dents, pouvant parsemer le corps de certains poissons.

Dépôts alluviaux : accumulations de sédiments (sables, graviers, limons, galets) transportés et déposés par les cours d'eau.

Dimorphisme sexuel : ensemble des différences morphologiques entre un mâle et une femelle de la même espèce (taille, couleur, pilosité, etc.).

Enjeux de conservation : fait référence à tout ce qui est considéré comme précieux, nécessitant d'être préservé pour les générations futures (espèces animales et végétales menacées, sites archéologiques ou historiques, traditions culturelles, écosystèmes naturels).

Excroissances cornées : petites protubérances dures constituées de matière cornée (semblable à la kératine) présentes sur certaines parties du corps d'un animal.

Gaulés : se dit des fruits récoltés en frappant ou secouant les branches pour les faire tomber.

Hydrophiles : se dit d'espèces ayant besoin d'eau ou vivant dans des milieux humides ou aquatiques.

Huppe érectile : touffe de plumes située sur la tête de certains oiseaux et pouvant être dressée ou abaissée selon l'état ou le comportement de l'animal.

Imago : stade adulte d'un insecte, atteint à l'issue de la métamorphose.

Indication Géographique Protégée (IGP) : signe officiel de qualité européen garantissant qu'un produit possède un lien avec un territoire donné, au moins à une étape de sa production, transformation ou élaboration.

Infodé / infodée : se dit de quelque chose étroitement liée à un habitat, un hôte ou une condition écologique particulière.

Insectes saproxyliques : insectes dépendant du bois mort ou en décomposition pour tout ou partie de leur cycle de vie.

Institut National de la Propriété Intellectuelle (INPI) : établissement public qui délivre les titres de propriété industrielle (brevets, marques, dessins et modèles, indications géographiques artisanales et industrielles).

Intrants : produits apportés dans les systèmes agricoles (engrais, produits phytosanitaires, semences, eau d'irrigation...) pour favoriser la production.

Léthargie : état de somnolence ou de torpeur dans lequel un animal peut se trouver.

Liste Rouge (mondiale, nationale ou régionale) de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) : évaluation de l'état de conservation des espèces végétales et animales, considérée comme l'une des sources les plus complètes et les plus fiables d'information.

Livrée : coloration ou motif particulier du pelage, du plumage ou de la peau d'un animal.

Muricole : se dit d'une espèce animale ou végétale vivant sur ou dans les murs, les pierres ou les ouvrages de maçonnerie.

Nageoire caudale : nageoire située à l'extrémité de la colonne vertébrale servant à se propulser.

Nappe phréatique : couche d'eau souterraine se trouvant dans les espaces poreux et les fissures du sol et de la roche, alimentée par les précipitations, les rivières et les lacs.

Ocelle : tache circulaire ou ovale faisant penser à un œil, généralement située sur une partie du corps d'un animal.

Persistant : se dit d'un feuillage qui reste en place toute l'année et ne tombe pas à la mauvaise saison.

Pionnier / pionnière (habitat, plante & espèce) : premier colonisateur d'un site vierge perturbé (brûlé, inondé, etc.) ayant généralement une grande tolérance aux conditions environnementales difficiles.

Plasticité écologique : capacité d'une espèce à s'adapter à des conditions environnementales variées.

Psammophiles : se dit d'espèces préférant vivre dans des milieux sableux.

Ramifiée : se dit d'une structure végétale ou organique présentant plusieurs divisions ou branches partant d'un axe principal.

Résilient / résiliente / résilience : qualifie la capacité d'un écosystème, d'une espèce ou d'un individu à retrouver un état d'équilibre après une perturbation (incendie, sécheresse, aménagement, etc.).

Réseau hydraulique : ensemble des cours d'eau, canaux, fossés et ouvrages permettant l'écoulement, la circulation ou la gestion de l'eau sur un territoire.

Rhizome : tige souterraine horizontale émettant des racines et des tiges aériennes, permettant à la plante de se multiplier.

Soutènements (de rues) : ouvrages de maçonnerie (murs, terrasses) destinés à retenir les terres et à stabiliser un dénivelé.

Striduler : produire un son en frottant certaines parties du corps entre elles, comme le font de nombreux insectes (craqueurs, grillons, etc.).

Thermophile : se dit d'une espèce appréciant les milieux chauds et supportant des températures élevées.

Vivace : plante vivant plusieurs années et repoussant chaque saison à partir de ses parties souterraines ou de ses bourgeons persistants.

Zygotères : sous-ordre d'insectes correspondant aux demoiselles, libellules au corps fin et aux ailes généralement repliées au-dessus du corps au repos.

BIBLIOGRAPHIE

- **ARTHUR, L. & LEMAIRE, M. (2021).** *Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse.* Ed. Biotope, Mèze, MNHN, Paris, 3ème édition. 592p.
- **Centre permanent d'initiatives pour l'environnement des Pays de Vaucluse.** (s. d.). *La biodiversité dans les canaux d'irrigation en Vaucluse.*
- **DAVAL, M & ALBALAT, F. (2017).** *Chiroptères de l'Observatoire de la biodiversité du Mont-Ventoux.* Groupe Chiroptère de Provence. 40p.
- **DOELSCH, M., et al. (2025).** *Première observation de la Tarente de Maurétanie Tarentola mauritanica prédatant le Léopard des murailles Podarcis muralis à Simiane-Collongue, Bouches-du-Rhône (13), Provence-Alpes-Côte d'Azur, France.* Herpetology World. 7p.
- **FIEVET, E. (2017).** Faune aquatique de l'Observatoire de la biodiversité du Mont-Ventoux. ECO-MED. 66p.
- **HAMEAU, O., RASTOUIL, J. & RENAUX, A. (2015).** *Avifaune de l'Observatoire de la biodiversité du Mont-Ventoux.* Ligue pour la Protection des Oiseaux de Provence-Alpes-Côte-d'Azur. 128p.
- **LANGLAIS, A. & PALDACCI, F. (2019).** *Entomofaune de l'Observatoire de la biodiversité du Mont-Ventoux.* Auddicé environnement. 80p.
- **MAGNAN, J. (2018).** *Mammifères de l'Observatoire de la biodiversité du Mont-Ventoux.* Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont-Ventoux. 70p.
- **MAGNAN, J. (2018).** *Reptiles de l'Observatoire de la biodiversité du Mont-Ventoux.* Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont-Ventoux. 30p.
- **MAGNAN, J. (2018).** *Amphibiens de l'Observatoire de la biodiversité du Mont-Ventoux.* Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont-Ventoux. 35p.
- **NOBLE, V. (2016).** *Flore de l'Observatoire de la biodiversité du Mont-Ventoux.* Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles. 101p.
- **Parc naturel régional du Mont-Ventoux. (2020).** *Vue(s) du Parc : n° 1 Paysages : La montagne aux cinq paysages.* Parc naturel régional du Mont-Ventoux. 24p.
- **Parc naturel régional du Mont-Ventoux. (2023).** Atlas de la biodiversité remarquable du Parc naturel régional du Mont-Ventoux. 133p.
- **Parc naturel régional du Mont-Ventoux. (2023).** *Carnet de la biodiversité (ABC) – Collines du Vaisonnais.* 73p.
- **Région Provence-Alpes-Côte d'Azur & Contrats Régionaux d'Équilibre Territorial (CRET). (2019).** *Plaquette CRET Ventoux.* Parc naturel régional du Mont-Ventoux. 16p.
- **RONDEUX, J. (2021).** *Le bois mort en forêt, rôle et importance.* Regard forestier, Les infos de RND.
- **Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont-Ventoux. (2020).** *Plan de gestion ENS Salettes et Vallat de Marquetton 2020-2025.* 116p.
- **TASSIN, C. (2012).** *Paysages végétaux du domaine méditerranéen : Bassin méditerranéen, Californie, Chili central, Afrique du Sud, Australie méridionale.* Ed. IRD, Marseille. 421p.
- **TURPIN, G. (2022).** *Inventaire de la diversité cultivée au Mont-Ventoux.* Rapport d'étude de l'Association Planète Terroirs. 117p.

WEBOGRAPHIE

- **ARNOLD, A. (s. d.).**

Coronella – Reptiles et amphibiens de France.
<http://coronella.free.fr/>

- **ASA du Canal de Carpentras. (s. d.).**

D'où vient l'eau ?
<https://www.canaldecarpentras.com/48-l-eau-d-irrigation>

- **Atlas de la Société herpétologique de France. (s. d.).**

Atlas de répartition des amphibiens et reptiles.
<https://atlas.lashf.org/>

- **Atlas dynamique des Odonates de France. (s. d.).**

<https://atlas-odonates.insectes.org/>

- **Centre d'études et de documentation sur les reptiles. (s. d.).**

Atlas des reptiles de France.
<https://www.ced-m.fr/reptilesdefrance/accueil.html>

- **Centre national de la recherche scientifique. (s. d.).**

Gécko-localisation : aidez les scientifiques à trouver où vivent les geckos en France.
<https://www.occitanie-ouest.cnrs.fr/fr/cnrsinfo/geckolocalisation-aidez-les-scientifiques-trouver-ou-vivent-les-geckos-en-france>

- **Commission Exécutive de la Durance. (2018).**

Secteur du Comtat.
<https://www.ced-durance.fr/ced/ced-et-canaux/secteur-comtat>

- **Conseil départemental de Vaucluse. (s. d.).**

L'Arc comtadin. Atlas des paysages de Vaucluse. Département du Vaucluse.
<https://paysages.vaucluse.fr/la-diversite-des-paysages-vauclusiens/larc-comtadin.html>

- **HELITAS, N. (2026).**

Zerynthia – Papillons de France.
<https://nicolashelitas.com/index.php>

- **Les oiseaux.com. (s. d.).**

<https://www.les-oiseaux.com/>

- **Ligue pour la protection des oiseaux. (s. d.).**

Atlas de la biodiversité PACA. LPO.
<https://biodivpaca-lpo.org/atlas/>

- **Ligue pour la protection des oiseaux. (s. d.).**

Fiches espèces. LPO.
<https://www.lpo.fr/decouvrir-la-nature/fiches-especes/>

- **Mares où êtes-vous ? (2018).**

Observatoire régional des mares et leurs réseaux.
<https://www.mares-libellules.fr/>

- **Office français de la biodiversité. (s. d.).**

Office français de la biodiversité.
<https://ofb.gouv.fr/>

- **Office pour les insectes et leur environnement. (s. d.).**

Insectes.org. <https://insectes.org/>

- **Oiseaux.net. (s. d.).**

<https://www.oiseaux.net/>

- **Parc national des Cévennes. (s. d.).**

Oedipode framboisine.
<https://biodiversite.cevennes-parcnational.fr/espece/66211>

- **Parc national des Calanques. (s. d.).**

Tarente de Maurétanie.
<https://calanques-parcnational.fr/fr/tarente-de-mauretanie>

- **Plan national d'actions Chiroptères. (s. d.).**

Les espèces de chauves-souris.
<https://plan-actions-chiropteres.fr/les-chauves-souris/les-especes/>

- **Plan national d'actions en faveur des papillons. (s. d.).**

Atlas des papillons.
<https://papillons.pnaopie.fr/>

- **Tela Botanica. (s. d.).**

Synthèse – Juncus fontanesii
<https://www.tela-botanica.org/flore/france-metropolitaine/>

- **UVENAL, Thibault. (s.d.).**

Murets et pierriers. Biodiviti.
<https://biodiviti.fr/amenagements/murets-et-pierriers/>

Aubignan
Aurel
Le Barroux
Le Beaucet
Bédoin
Blauvac
Brantes
Caromb
Carpentras
Crestet
Crillon-le-Brave
Entrechaux
Faucon
Flassan
Malaucène
Malemort-du-Comtat
Mazan
Méthamis
Modène

Monieux
Mormoiron
Pernes-les-Fontaines
Puyméras
Saint-Christol-d'Albion
Saint-Didier
Saint-Hippolyte-le-Graveyron
Saint-Léger-du-Ventoux
Saint-Marcellin-lès-Vaison
Saint-Pierre-de-Vassols
Saint-Romain-en-Viennois
Saint-Trinit
Sault
Savoillans
Vaison-la-Romaine
Velleron
Venasque
Villes-sur-Auzon



Parc naturel régional du Mont-Ventoux
378, avenue Jean Jaurès · 84200 Carpentras
Tél : 04 90 63 22 74 · courriel : contact@parcduventoux.fr

parcduventoux.fr